

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 26 janvier 2009.

Section du dépôt légal

PROGRAMMES D'INNOVATION DU MAPAQ - PROJETS

Programme*	Numéro du projet	Titre	Année de début	Année de fin	Subvention totale accordée	Institution	Responsable	Produit	Discipline
BIO	02-BIO-03	Consolidation et mise en place des programmes permettant la gestion et la protection de l'appellation biologique	2002	2004	266 500 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Autres	Certification
BIO	02-BIO-04	Colloque en agriculture biologique	2002	2004	6 565 \$	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec	Dutil, Serge	Autres	Formation
BIO	02-BIO-05	Le manuel des intrants bio : Un recueil des intrants commerciaux autorisés en production végétale biologique au Québec	2002	2004	4 400 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Production végétale	Économie
BIO	02-BIO-06	Moyens de lutte au chiendent (Elytrigia repens) en production végétale biologique	2002	2004	27 312 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Production végétale	Malherbologie
BIO	02-BIO-09	Guide de transition vers l'agriculture biologique	2002	2004	31 500 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Formation
BIO	02-BIO-10	Réseau "blé panifiable biologique 2002"	2002	2004	45 751 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Lachance, Pierre	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	02-BIO-11	Nouveau club d'encadrement technique spécialisé en production laitière biologique (Bas Saint-Laurent)	2002	2004	9 625 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique		Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	02-BIO-12	Club d'encadrement technique spécialisé en production laitière biologique (Centre-du-Québec)	2002	2004	2 408 \$	Club d'encadrement technique Lait bio		Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	02-BIO-17	Élaboration de guides de production biologique dans le secteur des plantes médicinales	2002	2004	9 550 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Rioux, Alain	Plantes médicinales	Régie des cultures
BIO	02-BIO-18	Contrôle des parasites internes chez les ovins en agriculture biologique	2002	2004	8 770 \$	Club ovin Outaouais-Laval-Laurentides	Le Duc, Grégoire	Moutons	Régie de troupeau
BIO	02-BIO-19	Contenant pour le sirop d'érable biologique	2002	2004	9 476 \$	Syndicat des acériculteurs biologiques du Québec	Tessier, Marylène	Acériculture	Aliments
BIO	02-BIO-24	Voyage d'information des producteurs bio, intervenants et futurs producteurs d'Abitibi-Témiscamingue chez des producteurs bio d'autres régions	2002	2004	3 000 \$	CLD Abitibi	Chagnon, Alice	Autres	Formation

BIO	02-BIO-27	Club d'encadrement technique spécialisé en production acéricole (Chaudière-Appalaches)	2002	2004	5 850 \$	Club d'encadrement technique acéricole des Appalaches		Acériculture	Régie des cultures
BIO	02-BIO-30	Colloque annuel sur le développement de la Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	2002	2004	8 110 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Rioux, Alain	Plantes médicinales	Économie
BIO	02-BIO-34	La croissance du réseau des projets d'agriculture soutenue par la communauté	2002	2004	24 678 \$	Équiterre	Paré, Frédéric	Autres	Économie
BIO	02-BIO-37	Guide CRAAQ de production biologique des petits fruits	2002	2004	14 350 \$	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec	Dutil, Serge	Petits fruits	Régie des cultures
BIO	02-BIO-38	Modernisation de l'outil de gestion et de diffusion de l'information	2002	2004	43 925 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Autres	Formation
BIO	02-BIO-39	Journée d'information en agriculture biologique des Laurentides	2002	2004	4 295 \$	Société d'agriculture Mirabel-Deux-Montagnes	Plante, Mario	Autres	Formation
BIO	02-BIO-40	Encadrement technique adapté à la production de canneberges biologiques	2002	2004	38 100 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Lemoine, Martin	Petits fruits	Régie des cultures
BIO	02-BIO-45	Réseau "blé panifiable biologique" (2003)	2002	2004	49 801 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Gauthier, Guy	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	02-BIO-46	Transfert du savoir-faire et accès à l'information en agriculture biologique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine	2002	2004	17 936 \$	Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles	Landry, Charles-Edmond	Autres	Formation
BIO	02-BIO-50	Étude de l'identification des produits bio et de la réceptivité à un logo unique d'identification des produits bio du Québec	2002	2004	44 800 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Certification
BIO	02-BIO-52	Développement de l'expertise et de l'offre de service-conseil pour la production biologique du Québec	2002	2004	66 500 \$	Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)	Carson, Ann-Louise	Autres	Formation
BIO	02-BIO-53	Étude sur le coût de la production de grains biologiques au Québec	2002	2004	4 900 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Tessier, Marylène	Grandes cultures	Économie

BIO	02-BIO-55 A	Brochure technique Tome 1 sur la fertilisation organique des cultures, optimiser le démarrage des cultures exigeantes	2002	2004	47 110 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Production végétale	Régie des cultures
BIO	03-BIO-02	Moyens de lutte au chardon et laiteron en production végétale biologique	2003	2005	25 324 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Weill, Anne	Production végétale	Malherbologie
BIO	03-BIO-05	Production artisanale et utilisation du micro-champignon Beauveria bassiana pour le contrôle biologique des ravageurs de la pomme de terre	2003	2005	47 500 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Weill, Anne	Pomme de terre	Entomologie
BIO	03-BIO-07	Activité de formation 1,2,3 BIO	2003	2005	2 000 \$	CLD de la MRC de Bécancour	Davault, Diane	Autres	Formation
BIO	03-BIO-12	Colloque Saisir l'opportunité bio	2003	2005	7 125 \$	Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles	Landry, Charles-Edmond	Autres	Formation
BIO	03-BIO-13	Évaluation de la qualité du lait et de la santé du troupeau laitier bio par un test de lactofermentation naturelle	2003	2005	6 363 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique	Denis, Régis	Bovins et produits laitiers	Maladies des animaux
BIO	03-BIO-14	Voyage de formation à la ferme Anbros	2003	2005	2 541 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique	Denis, Régis	Autres	Formation
BIO	03-BIO-17	Réalisation de budgets technico-économiques en agriculture biologique	2003	2005	50 000 \$	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec	Cormier, Denis	Autres	Économie
BIO	03-BIO-18	Administration des programmes entourant la gestion et la protection de l'appellation biologique	2003	2005	357 900 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Autres	Certification
BIO	03-BIO-19	Soutien au démarrage de la phase de mise en oeuvre du Plan stratégique du secteur des aliments biologiques au Québec 2004-2009	2003	2005	37 590 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Rioux, Alain	Autres	Formation
BIO	03-BIO-20	Appui au CET : Club l'Envol, lait biologique	2003	2005	4 786 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique	Vézina, Luc	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	03-BIO-21	Tournée des régions	2003	2005	5 600 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Formation
BIO	03-BIO-22	Réimpression du guide de transition en agriculture biologique	2003	2005	10 250 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Formation
BIO	03-BIO-23	Sur la route de la diversification	2003	2005	4 935 \$	SADC de La Matapédia inc.	Soucy, Martine	Autres	Formation

BIO	03-BIO-24	L'agriculture biologique en culture maraîchère dans le cadre des Journées horticoles régionales 2003 - Montérégie Ouest	2003	2005	4 330 \$	CLD des Jardins-de-Napierville	Bouvier, Jacques	Légumes de champs	Régie des cultures
BIO	03-BIO-25	Forum sur le transfert vers l'agriculture biologique : L'avenir logique, c'est biologique!	2003	2005	7 900 \$	Fondation pour la Reconstruction Harmonieuse de l'agriculture	Sainte-Fleur, Ketty Élodie	Autres	Formation
BIO	03-BIO-26	Appui au CET Lait biologique	2003	2005	3 110 \$	Club d'encadrement technique Lait bio	Rouleau, Serge	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	03-BIO-27	Appui au CET acéricole des Appalaches	2003	2005	7 872 \$	Club d'encadrement technique acéricole des Appalaches	Bilodeau, Angèle	Acériculture	Régie des cultures
BIO	03-BIO-29	Sirop bio - évaluation des systèmes d'injection d'air	2003	2005	17 640 \$	Coopérative acéricole régionale des Appalaches	Boutin, Joël	Acériculture	Transformation des produits
BIO	03-BIO-30	Programme de formation et d'appui aux fermes du Réseau ASC	2003	2005	49 180 \$	Équiterre	Paré, Frédéric	Autres	Formation
BIO	03-BIO-31	Visite de fermes laitières biologiques	2003	2005	2 342 \$	Groupe Conseil Agricole Piékouagan	Coulombe, Marc	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	03-BIO-33	Colloque annuel sur le développement du secteur des plantes médicinales au Québec	2003	2005	12 900 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Rioux, Alain	Plantes médicinales	Formation
BIO	03-BIO-34	Guide des bonnes pratiques des détaillants de produits agroalimentaires biologiques	2003	2005	57 388 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Aliments	Formation
BIO	03-BIO-35	Colloque sur la production biologique	2003	2005	4 180 \$	Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Dugas, Christine	Autres	Formation
BIO	03-BIO-36	Voyage d'information des producteurs bio, des producteurs en transition et des intervenants de la Côte-du-Sud chez des producteurs et transformateurs bio d'autres régions	2003	2005	2 072 \$	Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud	Beaulieu, Marc	Autres	Formation
BIO	03-BIO-37	Réseau blé panifiable biologique 2004	2003	2005	49 801 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Gauthier, Guy	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	03-BIO-38	Recueil des intrants commerciaux autorisés en production animale biologique au Québec	2003	2005	8 200 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Autres	Formation
BIO	03-BIO-40	Mise au point d'un arracheur mécanique des mauvaises herbes	2003	2005	20 952 \$	Ferme ETNA inc.	Tessier, Étienne	Production végétale	Malherbologie

BIO	03-BIO-41	Projet d'encadrement favorisant la biodiversité, l'utilisation de stratégies de lutte antiparasitaire diversifiées et l'application judicieuse de matières fertilisantes dans la production de canneberges biologiques	2003	2005	44 307 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Drolet, Isabelle	Petits fruits	Régie des cultures
BIO	03-BIO-42	Coût de production ASC : Consolider et développer les connaissances	2003	2005	50 000 \$	Équiterre	Paré, Frédéric	Autres	Économie
BIO	04-BIO-01 A	Soutien au développement de la production de grains biologiques, protocole de suivi de reproduction de semences	2004	2006	18 060 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	04-BIO-02	Réseautage en production biologique	2004	2006	2 790 \$	Groupe Envir-Eau-Sol inc.	Hivon, Jean-Pierre	Autres	Formation
BIO	04-BIO-04	Essai de production de melons d'eau et cantaloups hâtifs	2004	2006	8 000 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Fruits (autres)	Régie des cultures
BIO	04-BIO-07	Voyage de familiarisation sur le bio et la culture régénératrice des sols aux Etats-Unis	2004	2006	16 925 \$	Club Action Billon	Goulet, Patricia	Production végétale	Environnement
BIO	04-BIO-09	Appui à la mise en marché des viandes biologiques	2004	2007	24 000 \$	Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Production animale	Économie
BIO	04-BIO-11	Colloque l'agriculture biologique, c'est aussi une question d'argent et de marché	2004	2005	7 075 \$	Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles	Landry, Charles-Edmond	Autres	Économie
BIO	04-BIO-14	Développement de l'expertise et de l'offre de service-conseil et amélioration de la qualité du lait en production biologique (Phase II)	2004	2006	47 320 \$	Valacta	Carson, Ann-Louise	Bovins et produits laitiers	Formation
BIO	04-BIO-17	Les coûts sur les fermes biologiques dans les secteurs de production agneau lourd et bovin de boucherie	2004	2006	50 000 \$	Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Bovins de boucherie - sauf veau	Économie
BIO	04-BIO-18	Réalisation d'outils pratiques sur l'agriculture biologique	2004	2007	100 000 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Formation
BIO	04-BIO-20	Journée d'information en agriculture biologique	2004	2006	6 450 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Autres	Formation

BIO	04-BIO-22	Étude des résultats technico-économiques et financiers des entreprises laitières biologiques québécoises	2004	2006	8 793 \$	Fédération des groupes conseils agricoles du Québec	Préfontaine, Serge	Bovins et produits laitiers	Économie
BIO	04-BIO-24	Évaluation de la qualité du lait et de la santé du lait et de la santé du troupeau laitier en régie biologique	2004	2006	8 315 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique	Denis, Régis	Bovins et produits laitiers	Maladies des animaux
BIO	04-BIO-27	Administration des programmes entourant la gestion et la protection de l'appellation biologique	2004	2006	395 500 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Autres	Certification
BIO	04-BIO-28	Bonification de l'aide financière au CET l'Envol lait biologique	2004	2006	5 088 \$	Club d'encadrement technique l'Envol - lait biologique	Denis, Régis	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	04-BIO-33	Bonification de l'aide financière au CET acéricole des Appalaches	2004	2006	9 164 \$	Club d'encadrement technique acéricole des Appalaches		Acériculture	Régie des cultures
BIO	04-BIO-34	Bonification de l'aide financière au CET lait bio	2004	2006	3 303 \$	Club d'encadrement technique Lait bio		Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	05-BIO-01	Étude d'efficacité de l'argile kaolin (Surround WP) pour lutter contre la pyrale des atocas (Acrobasis vaccinii Rilay) et détermination d'un protocole d'application judicieux de matières fertilisantes dans la production de canneberges biologique	2005	2007	13 018 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Careau, Sébastien	Petits fruits	Entomologie
BIO	05-BIO-03	Sources alternatives d'azote en maraîchage biologique	2005	En cours	40 066 \$	Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel	Asselin, Mario	Légumes de champs	Régie des cultures
BIO	05-BIO-04	Appui au transfert du savoir-faire dans les entreprises agricoles	2005	En cours	2 960 \$	Groupe Envir-Eau-Sol inc.	Hivon, Jean-Pierre	Autres	Formation
BIO	05-BIO-08	Colloque en agriculture biologique	2005	En cours	12 114 \$	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec	Turmel, Patricia	Autres	Formation
BIO	05-BIO-09	Soutien à la production de semences biologiques à la ferme : développement et réseautage	2005	En cours	40 300 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	05-BIO-13	Mise au point d'un appareil mobile pour le piégeage massif de certains insectes ravageurs en maraîchage biologique	2005	2007	10 505 \$	Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel	Asselin, Mario	Légumes de champs	Entomologie

BIO	05-BIO-15	L'agriculture biologique en culture maraîchère dans le cadre des Journées horticoles régionales 2005 - Montérégie Ouest	2005	En cours	4 836 \$	CLD des Jardins-de-Napierville	Charbonneau, Michel	Légumes de champs	Formation
BIO	05-BIO-18 add.	Mission d'études en Suisse, en Allemagne et au Danemark	2005	En cours	27 820 \$	Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec	Boivin, Hubert	Autres	Formation
BIO	05-BIO-20	Conférence et formation avancée - Gestion globale des sols adaptée à l'agriculture biologique	2005	En cours	8 620 \$	Cégep de Victoriaville	La France, Denis	Autres	Environnement
BIO	05-BIO-21	Fiches techniques sur la biologie et les moyens de lutte contre différentes mauvaises herbes en production végétale biologique	2005	2007	17 430 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	Légumes de champs	Malherbologie
BIO	05-BIO-25	Évaluation du potentiel du semis direct en agriculture biologique au Québec : Construction d'un "rouleau-crêpeur de couvre-sol" et essais à la ferme	2005	2007	45 070 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	05-BIO-26	Développement d'un système d'information sur les produits certifiés québécois et publication de statistiques sur le secteur biologique au Québec	2005	2007	37 125 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bouffard, Denis-Paul	Autres	Formation
BIO	05-BIO-28	Étude de marché sur le potentiel de la demande de «parts de récoltes» en ASC au Québec.	2005	2007	26 249 \$	Équiterre	Paré, Frédéric	Légumes de champs	Économie
BIO	05-BIO-29	Étude sur la mise en marché de la viande biologique	2005	2007	50 000 \$	Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Production animale	Économie
BIO	05-BIO-34	Journée bio en grandes cultures "Vue moderne du commerce des grandes cultures biologiques"	2005	En cours	4 396 \$	CLD du Haut-Saint-Laurent et MAPAQ Montérégie Ouest	O Grady, Carrolyn	Grandes cultures	Formation
BIO	05-BIO-35	Colloque annuel sur le développement du secteur des plantes médicinales biologiques au Québec	2005	En cours	6 400 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Dufresne, Camille	Plantes médicinales	formation
BIO	05-BIO-36	Symposium sur la phytoprotection en agriculture biologique	2005	En cours	8 000 \$	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement	Laverdière, Marc R.	Production végétale	Phytoprotection

BIO	06-BIO-02	Nouveaux développements et perfectionnement d'outils de lutte intégrée et de gestion de la production biologique de canneberges - sous-projet phosphore	2006	2007	5 408 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Careau, Sébastien	Petits fruits	Régie des cultures
BIO	06-BIO-03	Expérimentation de l'utilisation du vinaigre pour lutter contre les mauvaises herbes dans la production biologique de la canneberge	2006	2007	21 300 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Drolet, Isabelle	Petits fruits	Malherbologie
BIO	06-BIO-05	Implantation d'une technologie inexploitée dans notre région "Culture sur billons en régie biologique"	2006	2007	18 190 \$	Groupe Envir-Eau-Sol inc.	Hivon, Jean-Pierre	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	06-BIO-06	Séminaire : Les sols et la nutrition végétale adaptée à l'agriculture biologique - développements européens et américains	2006	2007	10 392 \$	Cégep de Victoriaville	La France, Denis	Autres	Environnement
BIO	06-BIO-07	Impacts des périodes d'épandage de fumier sur la culture du blé	2006	En cours	60 000 \$	Club agroenvironnemental Consersol vert cher	Chaput, Marc-André	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	06-BIO-08	Rencontres d'informations stratégiques sur le développement du secteur biologique au Québec	2006	2007	11 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	Autres	Formation
BIO	06-BIO-09	Soutien à l'industrie biologique québécoise dans le cadre des travaux visant la mise en place de l'encadrement réglementaire canadien pour les produits biologiques	2006	2007	50 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	Autres	certification
BIO	06-BIO-10	Système de mentorat adapté pour les entreprises agricoles biologiques par secteur de production au Québec	2006	En cours	25 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	autres	Formation
BIO	06-BIO-11	Organisation d'une semaine sur la valorisation de l'appellation biologique en octobre 2007 - Phase 1 : Élaboration de la stratégie de communication	2006	2007	25 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	Autres	Certification

BIO	06-BIO-12	Organisation d'un colloque provincial sur la mise en marché des plantes médicinales biologiques	2006	2007	13 370 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Dufresne, Camille	Cultures spéciales	Économie
BIO	06-BIO-13	Documentation d'une technologie simple et peu coûteuse pour le séchage de petites quantités de plantes médicinales à la ferme	2006	2007	10 000 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Dufresne, Camille	Plantes médicinales	Transformation des produits
BIO	06-BIO-14	Regroupement de connaissances sur la mécanisation de la production de plantes médicinales biologiques	2006	2007	18 000 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Dufresne, Camille	Plantes médicinales	Régie des cultures
BIO	06-BIO-20	Utilisation du fungus <i>Duddingtonia flagrans</i> comme approche alternative dans le contrôle du parasitisme interne chez les ovins	2006	En cours	51 993 \$	Université de Montréal	Bélanger, Denise	Moutons	Maladies des animaux
BIO	06-BIO-22	Voyage d'étude en grande culture biologique au Brésil	2006	2007	22 600 \$	Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	06-BIO-23	Journée d'information : les défis de la mise en marché des produits biologiques	2006	2007	10 400 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Économie
BIO	06-BIO-24	Mise à jour du MIB (manuel des intrants bio) : Partie 1 un recueil des intrants commerciaux autorisés en production végétale biologique au Québec	2006	2007	8 240 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	autres	Formation
BIO	06-BIO-25	Conférence : Alimentation, santé animale, qualité du lait et du fromage en production laitière biologique	2006	2007	10 060 \$	Cégep de Victoriaville	La France, Denis	Bovins et produits laitiers	Aliments
BIO	06-BIO-26	Rédaction d'un guide de gestion globale de la ferme maraîchère biologique et diversifiée	2006	En cours	57 060 \$	Équiterre	Joncas, Isabelle	Légumes de champs	Régie des cultures
BIO	06-BIO-27	Le Monde des affaires biologiques	2006	2007	22 374 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Boudreau, Nicole	Autres	Économie
BIO	06-BIO-29	Réseau d'essais et de développement de cultivars de grains biologiques	2006	En cours	96 900 \$	Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)	Dion, Yves	Grandes cultures	Régie des cultures

BIO	06-BIO-30	Structuration et développement de la mise en marché des viandes bio au Québec	2006	En cours	24 570 \$	Les Viandes biologiques du Québec inc.	Lemire, Geneviève	Production animale	Économie
BIO	07-BIO-02	Analyse et détermination du potentiel d'adaptation des outils de mise en marché collectifs pour le secteur des bovins de réforme biologiques	2007	En cours	25 000 \$	Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec	Blain, Geneviève	Production animale	Économie
BIO	07-BIO-03	Outils et stratégies permettant d'augmenter le taux de fécondité et la qualité du lait dans les troupeaux laitiers biologiques	2007	En cours	70 000 \$	Université de Montréal	Girard, Vincent	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	07-BIO-05	Amélioration de la disponibilité et de l'absorption des éléments nutritifs par l'oxygénation de l'eau d'irrigation d'une culture de tomate biologique	2007	En cours	50 000 \$	Université Laval	Pépin, Steeve	Légumes de serre	Régie des cultures
BIO	07-BIO-10	Diagnostic des problématiques de mise en marché des produits bio du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2007	2007	50 000 \$	Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Jean, Stéphanie	Autres	Économie
BIO	07-BIO-11	Étude de l'impact de la cécidomyie des atocas et du sablage hivernal sur les plants et les rendements dans la culture de la canneberge biologique	2007	En cours	52 345 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Tremblay, Lucie	Petits fruits	Entomologie
BIO	07-BIO-14	Comparaison de trois méthodes d'évaluation de la qualité du sol sur des fermes en régie biologique	2007	2007	15 860 \$	Club agroenvironnemental Bio-Action	Duval, Jean	autres	Environnement
BIO	07-BIO-15	Évaluation de méthodes de lutte contre la cécidomyie du chou-fleur (<i>Contarinia nasturtii</i> Kieffer) en agriculture biologique	2007	En cours	62 795 \$	Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel	Dubé, Karine	Légumes de champs	Entomologie
BIO	07-BIO-16	Mission exploratoire en France dans le domaine de la transformation des plantes médicinales biologiques	2007	2007	6 500 \$	Filière des plantes médicinales biologiques du Québec	Dufresne, Camille	Plantes médicinales	Formation
BIO	07-BIO-20	État de la recherche en agriculture biologique dans l'est du Canada	2007	En cours	6 400 \$	Cégep de Victoriaville	La France, Denis	Autres	Formation

BIO	07-BIO-22	Étude comparative des politiques et des stratégies visant le développement du secteur biologique à l'international	2007	En cours	44 700 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Autres	Économie
BIO	07-BIO-23	Activité de maillage : Favoriser la mise en marché des fruits et légumes biologiques québécois	2007	En cours	49 800 \$	Fédération d'agriculture biologique du Québec	Blain, Geneviève	Production végétale	Économie
BIO	07-BIO-25	Développement des cultures biologiques sur billons en Mauricie	2007	En cours	17 248 \$	Groupe Envir-Eau-Sol inc.	Hivon, Jean-Pierre	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	07-BIO-27	Journée sur l'horticulture biologique présentée dans le cadre des Journées horticoles 2007 (Montérégie Ouest)	2007	2007	5 600 \$	CLD des Jardins-de-Napierville	Charbonneau, Michel	Production végétale	Formation
BIO	07-BIO-29	Soutien à l'industrie biologique québécoise dans le cadre des travaux visant la mise en place de l'encadrement réglementaire fédéral pour les produits biologiques	2007	2007	50 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	Autres	Certification
BIO	07-BIO-33	Évaluation de l'efficacité de trois bio-insecticides intégrés à quatre stratégies d'intervention pour lutter contre la chrysomèle rayée du concombre en régie de production biologique	2007	En cours	39 498 \$	CIEL - Centre de valorisation des plantes	Lafontaine, Pierre	Légumes de champs	Entomologie
BIO	07-BIO-34	Lutte contre le doryphore de la pomme de terre en production biologique : détermination de l'efficacité de cinq bio-insecticides	2007	En cours	28 592 \$	CIEL - Centre de valorisation des plantes	Lafontaine, Pierre	Pomme de terre	Entomologie
BIO	07-BIO-35	Évaluation des cultures de couverture de vesce velue et de seigle d'automne et du rouleau-crêpeur comme méthodes de désherbage dans la production biologique de maïs sucré et fourrager, soya et chou	2007	En cours	80 372 \$	Université Laval	Leroux, Gilles D.	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	07-BIO-36	Production d'un guide d'identification des mauvaises herbes pour la culture de la canneberge	2007	En cours	47 200 \$	Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ)	Deland, Jean-Pierre	Petits fruits	Malherbologie

BIO	07-BIO-38	Amélioration de la qualité du lait chez les entreprises laitières biologiques par le service-conseil stratégique de Valacta	2007	En cours	84 863 \$	Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec	Boivin, Hubert	Bovins et produits laitiers	Régie de troupeau
BIO	07-BIO-44	Élaboration d'un outil de comparaison des normes exigées par l'Union européenne, l'USDA, le JAS, le CAAQ et la norme canadienne	2007	En cours	38 570 \$	Conseil des appellations agroalimentaires du Québec	Bukusu, Pierre	Autres	Certification
BIO	08-BIO-01	Essai à la ferme de l'efficacité de cultures d'engrais verts intercalaires sur le rendement du blé biologique	2008	En cours	42 467 \$	Club agroenvironnemental de l'Estrie	Menkovic, Ermin	Grandes cultures	Régie des cultures
BIO	08-BIO-02	Mise à jour des intrants bios autorisés en acériculture au Québec	2008	En cours	4 344 \$	OMCC	Boutin, Joël	Acériculture	Certification
BIO	08-BIO-06	Organisation d'activités visant une meilleure reconnaissance de l'appellation biologique québécoise - Projet 2 : Campagne de valorisation de l'appellation biologique québécoise	2008	En cours	50 000 \$	Filière biologique du Québec	Rioux, Alain	Autres	Certification
BIO	08-BIO-07	Production automatisée et diffusion de statistiques stratégiques pour le secteur biologique québécois	2008	En cours	49 892 \$	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants	Gélinas, Yves	Autres	Économie
BIO	08-BIO-09	Adaptation du système Wenz/Eco-Dyn à la céréaliculture biologique en région nordique au Québec	2008	En cours	99 882 \$	Club conseil Provert	Bergeron, Martine	Grandes cultures	Régie des cultures

Essai de production de melons d'eau et de melons cantaloups hâtifs en production biologique

Note : Ce résumé a été rédigé par la Direction de l'innovation scientifique et technologique du MAPAQ à partir du rapport déposé par le requérant

Club Agroenvironnemental Bio-Action

Durée du projet : 04/2005 à 03/2006

Faits saillants

La culture de melons et cantaloups biologiques sous mini-tunnels permet de récolter 2 à 3 semaines plus tôt tout en augmentant les rendements. Ainsi, les produits sont vendus à meilleur prix sur le marché puisqu'ils arrivent lorsque la demande est la plus forte.

Objectif et méthodologie

Puisque la demande en melons d'eau et en cantaloups est surtout forte au mois d'août, les producteurs des Laurentides ont un important besoin de produire plus hâtivement. Habituellement, la récolte des melons se fait tardivement, soit aux mois de septembre et octobre. Dans le but d'obtenir une récolte très hâtive, le projet expérimentait la technique de production de melons sous tunnel.

Le projet consistait à produire sur 2 fermes de la région des Laurentides des variétés de melons d'eau et de melons cantaloups sous mini-tunnels en régie biologique. Il visait à réaliser une fiche technique sur la production de melons d'eau et de cantaloups hâtifs en production biologique et d'établir des données économiques sur cette production. Les objectifs étaient aussi de vérifier que la méthode était adaptée à la régie biologique et qu'elle permettait de récolter 80% de la production avant la fin août.

Résultats significatifs pour l'industrie

Date de récolte

La récolte a commencé dans la dernière semaine de juillet, ce qui est trois à quatre semaines plus tôt que par les années passées où il n'y avait pas eu de protection. En 2005, la hâtivité des sections protégées par rapport à celle des sections non protégées par les toiles a varié de plus ou moins 15 jours selon les cultivars.

Rendements et qualité

La moyenne du rendement pour toutes les variétés (sauf Sweet Beauty) a été de 2,5 melons par plant dans la section hâtive par rapport à une moyenne de 1,5 melon là où il n'y a pas eu de toile. Par contre, il n'y avait aucune trace de maladie dans les sections sans toile alors que les sections protégées montraient parfois des signes de maladie et, pour certains cultivars, des melons trop petits pour être facilement commercialisés. La hâtivité de la récolte a tout de même permis de faciliter la commercialisation en étant présent plus tôt sur le marché. La demande sur le marché pour le melon biologique se réduit considérablement après la fin août.

Le cultivar Sweet Beauty a réagi de façon particulière sous abri. La moyenne de rendement était de 3,5 melons par plant, mais il y avait toujours un gros melon pour deux à trois petits. Par contre, les plants sans protection avaient une moyenne de 1,5 melon par plant; les melons issus de ceux-ci étaient de calibres semblables. L'hypothèse est que ce cultivar a souffert d'un excès de chaleur dans la dernière semaine où la toile était présente alors que les plants étaient au stade de la mise à fruit.

Données économiques

Le dispositif de protection avec toile représente des coûts additionnels de 4000 \$ l'hectare, soit 3000 \$ pour la toile et 1000 \$ pour les broches de support. Cependant, ce coût peut être réparti sur quelques années, car la toile et les broches sont réutilisables. Globalement, à un prix de 6 \$ par melon biologique en vente au détail, ça ne prend que 200 melons vendus de plus à l'hectare pour couvrir les frais matériels liés à la technique. Que ces melons soient obtenus par une augmentation du rendement ou par la diminution des pertes provenant d'une récolte et d'une mise en marché hâtive, il apparaît dans tous les cas qu'il est facile de rentabiliser l'investissement supplémentaire.

Applications possibles pour l'industrie

Au Québec, il n'y avait aucune information sur la production de melons et de cantaloups en régie biologique et conventionnelle. L'élaboration d'une fiche technique sur la culture de melons d'eau et de cantaloups biologiques aidera les producteurs biologiques de la région des Laurentides et d'autres producteurs du Québec à maîtriser les techniques de production de cette culture.

Point de contact pour information

Club Agroenvironnemental Bio-Action

617, boul. Curé-Labelle, bureau 100

Blainville (Québec)

J7C 3S2

Tél : (450) 971-5110

Télécopieur : (450) 971-5069

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

Colloque

L'agriculture biologique, c'est aussi une question d'argent et de marché !

Note : Ce résumé a été rédigé par la Direction de l'innovation scientifique et technologique du MAPAQ à partir du rapport déposé par le requérant

Organisé par : Fédération de l'UPA de la Gaspésie/Les-Îles

Date : Le colloque a eu lieu le 5 novembre 2004

Faits saillants

Ce colloque a été un succès tant par la qualité des présentations que par la participation de l'assistance.

Objectifs du projet

- o Faire le point et la mise à jour de l'information sur des thèmes-clés
- o Susciter l'intérêt d'une nouvelle vague de producteurs biologiques
- o Utiliser ce moment fort pour lancer de nouvelles activités de formation, d'information, d'encadrement et de mise en marché
- o Favoriser le maillage entre les producteurs au niveau de productions spécifiques et offrir aux promoteurs une occasion d'établir des contacts d'affaires
- o Positionner le bio auprès de nos partenaires régionaux de développement et du grand public

Résultats

Quatre-vingt personnes ont participé au colloque. La couverture médiatique avant et après l'événement a été bonne. Les objectifs ont été atteints.

Signification pour l'industrie

Il y a de l'intérêt pour l'agriculture biologique autant de la part des producteurs que des intervenants. Il y a cependant un besoin d'information et de contacts dans le secteur.

Personne-ressource : Carmen St-Denis, agronome et agente de développement en agriculture biologique pour la Gaspésie-Les-Îles

Fédération de l'UPA de la Gaspésie/Les-Îles

172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone : (418) 392-4466 - Télécopieur : (418) 392-4862
cst-denis@upa.qc.ca

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

Les coûts sur les fermes biologiques dans les secteurs de production agneau lourd et bovin de boucherie

Note : Ce résumé a été rédigé par la Direction de l'innovation scientifique et technologique du MAPAQ à partir du rapport déposé par le requérant



Durée du projet : 11/2004 à 01/2007

Faits saillants

Même si les connaissances en agriculture biologique se sont développées, les coûts à la ferme de l'élevage biologique d'animaux demeurent encore peu documentés, du moins au Québec. Le Groupe **AGECO** a déterminé les bénéfices moyens d'exploitation pour les productions d'agneaux lourds et de bovins de boucherie avec et sans soya. Ils sont respectivement de 3000 \$, 15 620 \$ et – 9616 \$. La marge dégagée n'est donc pas suffisante pour assurer le versement d'un salaire convenable aux propriétaires et de rembourser les emprunts.

Objectif et méthodologie

Le projet avait pour objectif la réalisation d'une étude visant à documenter les coûts des pratiques biologiques dans les secteurs de production agneau lourd et bovin de boucherie.

La collecte de données s'est déroulée par le biais d'enquêtes téléphoniques et d'entrevues à la ferme. Compte tenu du faible nombre d'entreprises et de la diversité de leur taille, les données collectées à la ferme sous forme agrégée ont été présentées et validées auprès de comités techniques d'intervenants spécialisés en production agricole biologique.

Résultats significatifs pour l'industrie

Pour l'élevage d'agneaux biologiques

Les entreprises visées par l'enquête étaient celles productrices d'agneaux biologiques certifiées en 2005 ou en voie de l'être pour l'année 2006. Un budget de production d'agneaux conventionnels a été adapté pour le mode biologique à partir des données amassées sur les entreprises investiguées, des points sensibles identifiés dans la revue de littérature et des budgets développés par le Comité des références économiques du CRAAQ. Ce budget adapté a été analysé par un groupe d'experts. Le budget révèle un bénéfice d'exploitation de 3000 \$. La marge dégagée n'est donc pas suffisante pour assurer le versement d'un salaire convenable au propriétaire ni de rembourser les emprunts.

Pour l'élevage de bovins biologiques

Les entreprises visées par l'enquête étaient celles productrices de bœufs biologiques certifiées en 2005 ou en voie de l'être pour l'année 2006. Avec les données obtenues

des entreprises investiguées et validées par les experts, les critères techniques ont été déterminés. À l'aide de ces données, un budget avec et sans soya a été réalisé. Le budget révèle un bénéfice d'exploitation de 15 620 \$ avec du soya et de – 9616 \$ sans soya. La marge dégagée n'est donc pas suffisante pour assurer le versement d'un salaire convenable au propriétaire ni de rembourser les emprunts.

Applications possibles pour l'industrie

Cette étude pourra servir de base aux producteurs d'ovins et de bovins de boucherie biologiques pour comparer leurs résultats financiers avec le budget de l'étude et pour préparer des budgets prévisionnels pour leur entreprise. Les résultats pourront aussi être utilisés par des producteurs envisageant la transition afin d'analyser l'impact financier sur leur entreprise. Finalement, les intervenants du secteur pourront se référer au document dans le cadre de conseils aux producteurs.

Point de contact pour information



555, boul. Roland-Therrien, Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone : (450) 679-0530
Télécopieur : (450) 670-4867
Site internet : www.fabqbio.ca

Groupe AGÉCO

2014, boul. Jean-Talon Nord, bureau 307
Québec (Québec) CANADA G1N 4N6
Téléphone : (418) 527-4681
Télécopieur : (418) 527-7101
ageco@groupeageco.ca

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, ainsi qu'au SPVBQ.

Étude d'efficacité de l'argile kaolin (Surround WP) pour lutter contre la pyrale des atocas (*Acrobasis vaccinii* Riley) et détermination d'un protocole d'application judicieux de matières fertilisantes dans la production de canneberges biologiques (05-BIO-01)

Requérant : Club environnemental et technique atocas Québec

Durée : 01/05/2006 – 01/12/2007

Coût Total du projet : 18 904,90\$

Subvention PSDAB : 13 017,60\$

FAITS SAILLANTS

Pour le sous-projet sur l'efficacité de l'argile kaolin, cette première étude semble démontrer une bonne efficacité du Surround WP contre la pyrale des atocas. Pour les deux sites combinés, une efficacité relative du produit par rapport au témoin est supérieure de 60 %. Les moments d'application sont très importants pour obtenir une bonne efficacité et les périodes utilisées ont été au début floraison, au début nouaison et à la fin nouaison. En ce qui concerne le rendement et le taux d'anthocyanine à la suite des applications du Surround WP, cette étude a démontré des rendements similaires entre les témoins et les parcelles traitées. La maturité des fruits ne semble pas avoir été affectée par le traitement. On dénote même une légère augmentation du taux d'anthocyanine de 4,5 mg en moyenne sur les deux sites.

Pour le sous-projet sur le protocole d'application de compost en production biologique, l'étude semble démontrer que le niveau d'azote, apporté par le compost en sol sableux (45, 56, 67, 79 ou 90 kg N/ha) et en sol organique (0, 20, 40 ou 60 kg N/ha), a un effet sur la variation du niveau d'azote foliaire de la plante à la fin de la saison. Pour les rendements, les doses supérieures (79 et 90 kg N/ha) en sol sableux donnent des rendements supérieurs aux doses plus faibles. En sol organique, c'est la dose la plus faible, soit 20 kg N/ha, qui a donné le meilleur rendement moyen. Au niveau des différentes périodes d'application en sol organique, aucune relation significative n'a pu être démontrée avec cette étude. Pour la maturité des fruits (taux d'anthocyanine), aucune relation directe n'a été démontrée en sol sableux et en sol organique.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est de permettre l'étude de nouvelles avenues spécifiques aux besoins des producteurs québécois de canneberges biologiques afin qu'ils acquièrent un niveau de production stable et durable.

Sous-projet 1 - Étude d'efficacité de l'argile kaolin (Surround WP) pour lutter contre la pyrale des atocas (*Acrobasis vaccinii* Riley) :

- Évaluer l'efficacité du produit Surround WP pour lutter contre la pyrale des atocas (*Acrobasis vaccinii* Riley).
- Mesurer l'impact du produit sur les rendements.
- Mesurer l'impact du produit sur le taux d'anthocyanine des fruits de canneberges.

Sous-projet 2 - Détermination d'un protocole d'application judicieux de matières fertilisantes dans la production de canneberges biologiques :

- Évaluer cinq doses de deux composts en sol sableux.
- Estimer la dose qui donne le meilleur rendement.
- Évaluer le taux d'anthocyanine selon les différentes doses.
- Évaluer trois doses de compost en sol organique.
- Estimer la dose et la période d'application qui donnent le meilleur rendement.
- Évaluer le taux d'anthocyanine selon les différentes doses et périodes.

SIGNIFICATION DU PROJET POUR L'INDUSTRIE

Ce projet a permis d'approfondir les connaissances au niveau de la fertilisation biologique et de vérifier l'efficacité d'un nouveau produit biologique contre la pyrale des atocas (*Acrobasis vaccinii* Riley). Il a donc permis de produire des données d'efficacité du phytoprotecteur Surround WP et d'acquérir des connaissances sur le mode de fonctionnement de ce produit adapté au contexte de la canneberge. Pour le sous-projet sur la fertilisation, les résultats sont très intéressants pour les producteurs de canneberges biologiques en sol organique, car le fait d'obtenir un rendement maximal avec la dose la plus faible permettra à ceux-ci de se baser sur des essais dans leur type de sol pour prendre des décisions sur la fertilisation à adopter. Pour les producteurs en sol sableux, les rendements optimaux ont été obtenus avec les quantités les plus élevées d'azote (70 et 80 lbs N/acre), ce qui correspond aux données de 2002-2003. Ainsi, cette étude confirme les résultats des projets antérieurs.

POINT DE CONTACT

Sébastien Careau, agronome
Club environnemental et technique atocas Québec
Téléphone : 819 621-0034
Télécopieur : 819 621-0036
Courriel : scareau@cetaq.qc.ca

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous tenons à remercier le MAPAQ et son Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique pour le soutien financier indispensable à la réalisation de ce projet.

Soutien à la production de semences biologiques à la ferme : développement et réseautage (05-BIO-09)

Requérant : Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ)

Durée : 04/2006 – 03/2008

FAITS SAILLANTS

État sanitaire des semences et grains biologiques

La fusariose

- Une vingtaine de fermes ont participé à ces analyses, 94 échantillons ont été envoyés, soit à AAC (24) ou au CEROM (70).
- Les agriculteurs ont été sensibilisés à la contamination des céréales par les champignons (*Fusarium* et *Bipolaris*).
- Les résultats démontrent l'importance de cette contamination dans les céréales biologiques, notamment dans le blé.
- Selon les résultats, le pourcentage de contamination varie de 0 à plus de 90 %.
- Si un seuil de 31 % de contamination était recommandé pour déterminer le besoin d'un traitement de semences, 77 % des échantillons n'auraient pas eu de traitement.
- Ces résultats sont encourageants, car nous ne savons pas si ces échantillons ont été criblés. En effet, un criblage fin pourrait réduire la contamination, puisque les grains fusariés sont plus petits et plus légers.
- Désormais, les agriculteurs qui produisent leurs semences auront intérêt à considérer la contamination par le *Fusarium* et le *Bipolaris*.

L'importance des éléments mineurs en agriculture biologique

- Lors de la première rencontre du comité « Semences », le phytogénéticien André Comeau (AAC) nous a sensibilisé à l'importance des éléments mineurs.
- Dans le projet « Semences et réseautage », ce sujet a fait l'objet d'une préoccupation à deux niveaux. D'une part dans le sol et dans la semence d'autre part. L'aspect semence a été traité de manière approfondie dans l'article « L'importance des éléments mineurs : des carences à la toxicité. Une préoccupation en agriculture biologique? » suivi d'une fiche technique synthèse. Ces documents ont été déposés sur le site web d'« Agri-Réseau » en 2007. Précisons que cet article a été supervisé par deux chercheurs, Marcel Giroux (IRDA) et André Comeau (AAC).
- Neuf fermes réparties dans six régions ont contribué à mettre en place une base de données sur les éléments mineurs dans les sols en agriculture biologique, notamment les cinq éléments les plus importants : zinc, cuivre, bore, manganèse et fer.
- Nous avons reçu 126 échantillons : des tendances sont intéressantes à mentionner.
- Les taux d'éléments mineurs peuvent varier beaucoup selon les champs.
- Le bore est l'élément le plus homogène peu importe la région et le taux reste faible. C'est aussi le cas du fer, mais le taux est assez bien fourni,
- Les métaux lourds (zinc et cuivre), notamment le cuivre peuvent s'accumuler dans le sol. Il est donc pertinent d'être vigilant lorsque la teneur atteint 15-20 ppm, comme quoi l'analyse des éléments mineurs doit être une préoccupation en agriculture biologique et qu'ainsi, une analyse aux 5 à 6 ans serait judicieuse pour un suivi à long terme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Vérifier l'état sanitaire de la semence biologique produite à la ferme dans le cadre du protocole proposé, notamment la fusariose et l'incidence des éléments mineurs du sol sur la semence.
- Création d'un comité de réflexion sur les priorités d'action dans le domaine de la production de semences biologiques au Québec, associant agriculteurs, chercheurs et conseillers, afin d'élaborer un plan stratégique de développement de ce secteur.
- Réseautage des membres, diffusion de l'information dans le secteur des grains biologiques, planification des activités dans le cadre du plan stratégique.
- Définition du mécanisme de la perception et de la gestion de la redevance sur les semences produites à la ferme afin d'alimenter un fonds de développement pour l'amélioration des semences biologiques au Québec.
- Soutien aux producteurs qui utilisent le protocole du SPGBQ en terme d'atelier ou de cours.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

Protocole de semences

- Les résultats des tests de qualité de la semence biologique produite à la ferme (taux de germination, pureté et contamination par les OGM (soya)) démontrent qu'il est possible d'obtenir une qualité suffisante pour l'utilisation à la ferme.
- La plupart des échantillons ont eu un taux de germination de 75 %, la FADQ exigeant 75 % (semences certifiées No 2).
- Bien qu'il soit possible d'atteindre une pureté semblable à celle d'une semence certifiée No 2 (notamment avec une table à gravité dans les céréales), deux ateliers de criblage nous ont démontré qu'il est possible de produire une pureté satisfaisante de l'ordre d'une graine de mauvaises herbes au m² avec un crible du genre Forano ou Kongskilde DPC 40 pour des céréales et des grains mélangés (céréales et pois), et ce, en deux passages.
- Deux malherbologistes québécois oeuvrant en agriculture biologique nous ont confirmé qu'un ajout d'une graine de mauvaises herbes au m² n'aurait qu'un impact très faible sur le rendement.
- L'article sur le contrôle de la folle avoine, en collaboration avec l'agronome Sébastien Angers, a permis de diffuser auprès des agriculteurs du matériel de criblage spécifique pour contrôler cette mauvaise herbe interdite dans les semences.
- Nous avons monté un cours sur la production de semences à la ferme qui a été proposé aux agriculteurs du Centre-du-Québec. Il consistait en deux journées de théorie et une journée de terrain. Une douzaine d'agriculteurs biologiques se sont inscrits et le cours a été donné à Drummondville au début du mois de mars 2007.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Le plan stratégique du SPGBQ a été développé dans le cadre de ce projet. Il est basé sur sept axes d'intervention :

- Le soutien à la recherche publique;
- Le protocole de semences : qualité et autonomie de la ferme biologique;
- Le développement de variétés adaptées à l'agriculture biologique;
- Le financement de la R-D et la question de la redevance sur les semences;

- La diversification des cultures et le développement des marchés;
- La recherche et le développement : le traitement des semences et les éléments mineurs;
- La contamination des cultures : la préoccupation des OGM;

Un premier projet a été élaboré avec la collaboration du CEROM et d'AAC : « Réseau d'essais de cultivars en régie biologique » réalisé par le CEROM. Quatre fermes y participent et le site du CEROM évalue ces cultivars en transition. Les espèces sont les céréales (le blé de printemps et d'automne particulièrement), le soya et le lin oléagineux. Ce projet est de 3 ans et il a débuté en 2007.

POINT DE CONTACT

Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ)

Geneviève Blain, secrétaire (FABQ)

Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : 450 679-0540 poste 8211

Bernard Estevez, agr., agent de projet

Tél. : 514-356-1687
Courriel : b.estevez@sympatico.ca

RÉFÉRENCES

- Rapport final du projet « Semences et réseautage »
- Rapport sur la contamination des céréales par le *Fusarium* et le *Bipolaris*
- Estevez, 2007. L'importance des éléments mineurs : des carences à la toxicité. Une préoccupation en agriculture biologique? (Agri-Réseau)
- Estevez. 2007. Fiche technique sur les éléments mineurs en agriculture biologique (Agri-Réseau)
- Rapport sur les éléments mineurs des agriculteurs biologiques
- Les résultats du protocole de production de semences biologiques à la ferme
- Angers et Estevez. 2007. Le contrôle de la folle avoine en agriculture biologique (Agri-Réseau)
- Rapport sur deux ateliers de criblage
- Cours de production de semences biologiques à la ferme
- Diaporama du cours de semences
- Compte-rendu des cinq rencontres du comité semences
- Plan stratégique du SPGBQ
- Les traitements de semences alternatifs aux pesticides
- Rapport sur la redevance sur les semences de ferme
- Document qui combine les quatre bulletins de semences

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions les agriculteurs biologiques qui ont participé à la base de données sur la fusariose et les éléments mineurs, la contribution des centres de recherche (CEROM et AAC), ainsi que les individus qui ont participé au comité « semences ». Ce projet a été rendu possible grâce au financement du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du MAPAQ.

Fiche synthèse du projet

Fiches techniques sur la biologie et les moyens de lutte contre différentes mauvaises herbes en production végétale biologique (05-BIO-21)

Par Bio-Action, club agro-environnemental spécialisé en agriculture biologique

Durée du projet :

16 mars 2006 au 1^{er} octobre 2007

Coût total et financement du projet :

24 905 \$ dont 17 430 \$ en provenance du MAPAQ, 5375 \$ de Bio-Action et 2100 \$ de l'Institut de malherbologie.

Objectif du projet :

Production de 5 fiches techniques décrivant la biologie et les moyens de lutte contre les mauvaises herbes suivantes : crucifères annuelles (radis sauvage, moutarde des champs, bourse-à-pasteur, etc.), sétaires (glauque, verte, géante), souchet comestible, prêle des champs et folle avoine (remplacée par le galinsoga en cours de projet).

Faits saillants :

Après une recherche dans la littérature scientifique et de vulgarisation au niveau mondial à propos des mauvaises herbes concernées, l'information recueillie a été synthétisée dans cinq fiches. La production de ces fiches a permis de cerner les éléments importants concernant les mauvaises herbes étudiées dans un cadre d'agriculture biologique, ce qui devrait aider tant les producteurs biologiques que leurs conseillers dans la gestion des plantes adventices.

Résultats

3 Fiches de 4 pages couleurs

- Moyens de lutte au souchet comestible (*Cyperus esculentus*) en production biologique
- Moyens de lutte contre la prêle des champs (*Equisetum arvense*) en production biologique
- Moyens de lutte contre le galinsoga cilié (*Galinsoga ciliata*) en production biologique

3 Fiches de 8 pages couleurs

- Moyens de lutte contre les sétaires en production biologique
- Moyens de lutte contre les crucifères annuelles en production biologique

Les fiches sont disponibles en format imprimé en nombre limité, mais sont disponibles aussi sur Agri-Réseau.

Signification pour l'industrie

La disponibilité de cette nouvelle information permettra aux producteurs de mieux lutter contre ces mauvaises herbes problématiques, ce qui peut potentiellement augmenter les rendements ou réduire les coûts de production des cultures, et donc rendre l'agriculture biologique québécoise plus performante.

Personnes-ressources

Jean Duval, agr., tél. : 514-725-4822, courriel : bioaction@sympatico.ca

Anne Weill, agr. tél. : 514-457-5147, courriel : anneweill@videotron.ca

Appui à la certification, à la surveillance et au contrôle de l'appellation biologique pour l'ensemble des produits biologiques vendus au Québec

Note : Ce résumé a été rédigé par la Direction de l'innovation scientifique et technologique du MAPAQ à partir du rapport déposé par le requérant



Durée du projet : 11/2005 à 01/2007

Faits saillants

Même si quelques bases de données tiennent compte depuis peu des produits biologiques, les données statistiques relatives au secteur biologique sont rares. Ainsi, il est difficile de dresser un portrait solide et crédible de ce secteur en pleine croissance avec les outils actuels. Le CAAQ a donc développé le *Répertoire des produits biologiques certifiés au Québec*. Facile à utiliser, ce répertoire est accessible à tous 24 h sur 24, 7 jours sur 7 grâce à une interface Web. Des rapports prédéfinis sont également accessibles sur demande.

Objectif et méthodologie

Ce projet visait à augmenter l'intérêt des partenaires du secteur biologique du Québec, à soutenir le développement de ce dernier et à améliorer la quantité et la qualité des renseignements disponibles sur celui-ci.

Ce projet se composait de deux volets :

- Le soutien financier des certificateurs dans l'exécution de la saisie des données dans le *Système d'information sur les produits agroalimentaires biologiques* (SIPAB), soit les données contenues dans l'Annexe C du programme d'accréditation du CAAQ.
- Le soutien du CAAQ pour l'analyse des données contenues dans le SIPAB, l'amélioration du suivi de la réalisation des objectifs de croissance du secteur établis par la Filière biologique du Québec et l'obtention d'un ensemble de statistiques fiables sur les produits agroalimentaires biologiques du Québec.

Résultats significatifs pour l'industrie

Les activités de programmation ont permis de créer :

1. le *Répertoire des produits biologiques certifiés au Québec*. Facile à utiliser, ce répertoire est accessible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 grâce à une interface Web.
Public cible : les consommateurs et les acheteurs professionnels de produits biologiques.
2. des rapports prédéfinis accessibles sur demande :
 - superficie végétale sous contrôle biologique par région;
 - nombre d'entailles par région;
 - ventes enregistrées par catégorie de clients pour un produit donné;
 - ventes enregistrées par zone géographique pour un produit donné;
 - liste des produits certifiés par région.*Public cible : les membres de la filière biologique et les gouvernements.*

Aussi, le CAAQ émet périodiquement des statistiques générales sur le nombre d'entreprises québécoises détenant des certificats de conformité pour les produits biologiques. Ces statistiques sont publiées dans ses bulletins d'information.

Conclusion et applications possibles pour l'industrie

Grâce à la base de données, les outils programmés et informatiques, un guichet unique a été créé pour répondre aux demandes de renseignements sur le secteur biologique au Québec. Par exemple, nous avons fourni à Statistiques Canada les données de base pour préparer le recensement agricole 2006 (travail auparavant dévolu aux certificateurs). Nous avons aussi répondu à de nombreuses requêtes de la FABQ, du MAPAQ et de certains intervenants du milieu.

Point de contact pour information

Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ)
35, de Port-Royal Est
2e étage, bureau 2.00
Montréal (Québec) H3L 3T1

Tél. : (514) 864-8999
Télec. : (514) 873-2580
Courriel : info@caaq.org
www.caaq.org

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, et à l'appui de la Filière biologique du Québec.

Définition du profil du partenaire type ASC Réseau Équiterre

Note : Ce résumé a été rédigé par la Direction de l'innovation scientifique et technologique du MAPAQ à partir du rapport déposé par le requérant



Durée du projet : 01/2006 à 03/2007

Faits saillants

Au total, 8000 partenaires (ou clients) sont associés à l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et 24 000 consommateurs sont annuellement rejoints. Équiterre a donc voulu en connaître davantage sur sa clientèle. Ainsi, l'équipe de Darvida Conseil a découvert que le partenaire type de l'ASC ne pouvait se réduire à un seul type, mais qu'il y en avait plutôt 4 distincts. Ils ont également établi que, parmi les distinctions pressenties au départ, celles entre ruraux et urbains se sont avérées minimales et non significatives.

Objectif et méthodologie

Une étude de marché a été réalisée sur le potentiel de développement du programme d'ASC sur le territoire québécois. D'une part, l'étude a permis de mieux connaître les différents milieux (ruraux et urbains) propices au développement de l'ASC et d'ainsi répondre aux interrogations de plusieurs agriculteurs. D'autre part, elle a permis d'évaluer le potentiel de viabilité et de rentabilité de futures fermes dans la formule d'ASC selon la situation géographique à l'intérieur des régions étudiées.

Ce premier rapport est le résultat d'une vaste démarche de consultation auprès des partenaires du programme d'ASC et avait pour but l'amélioration de la connaissance des profils types de partenaires actuels et potentiels du programme d'ASC. Les données sont le fruit d'un sondage effectué auprès de 179 partenaires du programme. Près de la moitié des partenaires furent sondés à différents points de chute par les membres de Darvida Conseil et l'autre moitié fut rejointe directement par les agriculteurs. Ce rapport se divise en 5 grandes sections : les caractéristiques sociodémographiques des partenaires d'ASC, leur motivation, leurs habitudes de consommation, leurs commentaires et finalement la conclusion présentant les principaux faits saillants du sondage.

Résultats significatifs pour l'industrie

Caractéristiques sociodémographiques

Le partenaire type d'ASC ne peut se réduire à un seul type; il y en a plutôt 4 distincts :

1. couples âgés entre 18 à 30 ans, universitaires, sans enfant sous leur responsabilité et dont le revenu familial est supérieur à 25 000 \$;
2. couples âgés entre 31 à 40 ans, universitaires, ayant de 0 à 2 enfants de moins de 18 ans sous leur responsabilité et dont le revenu familial est supérieur à 60 000 \$;
3. couples âgés entre 41 à 50 ans, avec une scolarité collégiale ou plus élevée, ayant de 0 à 2 enfants de moins de 18 ans sous leur responsabilité et dont le revenu familial est supérieur à 60 000 \$; et
4. couples âgée entre 51 à 60 ans, avec une scolarité collégiale ou plus élevée et sans enfant de moins de 18 ans sous leur responsabilité.

Motivations des partenaires

Les principales motivations à consommer des aliments biologiques sont :

1. meilleur pour la santé;
2. protéger / préserver l'environnement;
3. encourager les producteurs locaux;
4. qualité de la nourriture;
5. goût / fraîcheur; et
6. aliments sans pesticides.

Les principales motivations à adhérer au programme d'ASC sont :

1. encourager les producteurs locaux;
2. fraîcheur;
3. protéger / préserver l'environnement;
4. meilleur pour la santé; et
5. réduire le transport.

Habitudes de consommation

40 % des partenaires consomment des aliments biologiques depuis moins de 2 ans.

47,5 % en sont à leur première année de partenariat avec l'ASC. Seulement 26 % des partenaires de l'ASC en sont à leur troisième année avec le programme.

Quelques commentaires

En général, les nouveaux partenaires peuvent être déçus de l'apparence des paniers à la suite du transport et parce qu'ils ne sont pas réfrigérés. Certains aimeraient avoir plus de variété dans leurs paniers et connaître à l'avance leur contenu. Les vacances des partenaires sont problématiques, car les producteurs ne veulent pas qu'ils cessent de payer durant leur absence. Les agriculteurs gagneraient à mettre un peu plus d'emphase sur l'accueil des partenaires à la ferme et les points de chute pourraient être réfrigérés.

Conclusion et applications possibles pour l'industrie

Parmi les distinctions pressenties au départ, celles entre ruraux et urbains se sont avérées minimales et non significatives. D'autres travaux suivront et seront consacrés à la recherche de la représentativité des profils types de partenaires de l'ASC et au potentiel de marché de l'ASC au Québec. Les quatre types présentés ci-haut seront repris dans le but d'établir le potentiel de marché de l'ASC selon la représentativité de ces types dans chacune des régions du Québec.

Point de contact pour information

Équiterre

2177, rue Masson, bureau 206
Montréal, (Québec)
H2H 1B1, CANADA

Téléphone: (514) 522-2000
Télécopieur: (514) 522-1227
Courriel: info@equiterre.qc.ca



6955, rue Christophe-Colomb Tél. : (514) 278-2855
Bureau 104, Montréal (Québec) Fax. : (514) 278-1926
H2S 2H4 info@darvida.ca

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, ainsi qu'à Équiterre.



SPVBQ
SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE VIANDES BIOLOGIQUES DU QUÉBEC
Affilié à la FABQ

**Syndicat des producteurs de viandes
biologiques du Québec**
Site Internet : www.fabqbio.ca

Résumé du projet

« Étude sur la mise en marché des viandes biologiques » (05-BIO-29)

Le Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec (SPVBQ) est fier d'avoir pu réaliser cette étude sur la mise en marché des viandes biologiques avec l'aide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

Le coût total du projet a été de 75 710 \$. Nous avons reçu une aide du MAPAQ de 50 000 \$ et du CDAQ de 14 200 \$. Le SPVBQ a financé 11 510 \$. Le projet a débuté en février 2006 et s'est terminé en février 2008.

Les faits saillants du projet sont les suivants : le mandat suivant a été confié à ÉcoRessources : description de l'offre et de la demande, analyse de la filière, élaboration de stratégies de mise en marché et recommandation à l'attention du SPVBQ. Le SPVBQ a diffusé les résultats et a travaillé à obtenir l'adhésion des producteurs de viandes biologiques à la stratégie retenue.

Les objectifs du projet étaient de formuler des recommandations stratégiques quant à la façon d'améliorer la mise en marché de la viande biologique au Québec (produits, prix, distribution, publicité et promotion). Les recommandations spécifiques devront aider le SPVBQ à concevoir des actions concrètes pour lui faciliter la mise en place des nouveaux outils de mise en marché recommandés.

Les résultats prévus étaient d'obtenir un portrait clair de la situation pour que les producteurs de viandes biologiques prennent connaissance des résultats de l'étude et qu'ils puissent définir un plan d'action. Ce projet a permis au secteur d'obtenir un portrait de la situation, de constater qu'il n'a pas évolué beaucoup dans les dernières années et de voir l'ampleur du travail qui reste à réaliser afin de développer le secteur de la production de la viande biologique. Certains projets ont par la suite émergé en vue d'améliorer la mise en marché de la viande biologique et il continuera d'y en avoir.

Source : Geneviève Blain, agr., secrétaire générale

G:\Agriculture biologique\SYNDICATS AFFILIÉS\Viandes\Projets\Étude mise en marché\MAPAQ et CDAQ\Rapport final\Résumé.doc

Le vinaigre, un moyen efficace de lutter contre les mauvaises herbes dans la production biologique de la canneberge!

Isabelle Drolet, agronome¹
Sophie Lavallée, agronome, M. Sc.²

Durée du projet : 05/2006 à 04/2007

Faits saillants

Les producteurs biologiques de canneberges font face à une situation phytosanitaire préjudiciable pour la gestion des mauvaises herbes. En effet, il n'existe aucun herbicide biologique efficace qui soit homologué pour la canneberge et les moyens alternatifs pour cette culture sont limités. La présence de mauvaises herbes dans les bassins de culture, tout particulièrement dans les champs en implantation, constitue un problème inévitable pour lequel les producteurs doivent avoir des solutions de gestion efficace. Pour le contrôle des vivaces, le potentiel herbicide de l'acide acétique, appliqué dans la zone racinaire des mauvaises herbes à l'aide d'un système à injection, représente une solution fortement priorisée par les producteurs.

Au Canada, cette matière active n'est actuellement pas homologuée pour usage agricole, mais l'est uniquement pour usages domestique et industriel visant le contrôle non sélectif de différentes espèces de mauvaises herbes. Ce projet d'essai d'efficacité répond aux besoins et revendications des producteurs de canneberges qui ont un grand intérêt pour l'homologation de l'acide acétique, un herbicide biologique unique et propre à leur culture. En mars 2007, un document* de synthèse de l'usage proposé pour l'acide acétique et qui inclut les données d'efficacité obtenues par ce présent projet sera soumis à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Ceci, afin d'obtenir un rapport de recommandations provenant des autorités de réglementation face à l'utilisation de l'acide acétique dans les cannebergières et, enfin, cheminer vers la possibilité d'obtenir l'homologation de cette matière active convoitée. Des projets ultérieurs pourraient être nécessaires, dépendamment des exigences de l'ARLA.

Objectifs et méthodologie

L'objectif de ce projet est de produire des données d'efficacité nécessaires à l'évaluation des performances de l'acide acétique pour lutter contre les mauvaises herbes vivaces dans la production de canneberges. Les trois espèces à l'étude sont le chiendent (*Agropyron repens* (L.) P. Beauv.), le jonc épars (*Juncus effusus* L.) et le scirpe souchet (*Scirpus cyperinus* (L.) Kunth). Les essais ont été effectués sur trois fermes en production biologique de la région des Bois-Francs, dans le Centre-du-Québec. Le dispositif expérimental comprenait 12 traitements et huit répétitions pour un total de 96 spécimens pour chacune des trois mauvaises herbes. La phytotoxicité de l'acide acétique a été évalué sur 96 zones de plants de canneberges exemptes de mauvaises herbes. L'acide acétique utilisé provient du vinaigre blanc (CH₃COOH) concentré à 12 %. Le projet compare un témoin et cinq concentrations d'acide acétique, soit 3, 4,5, 6, 9 et 12 %, et ce, sous deux conditions édaphiques différentes (sol humide et sol sec). Une seule application a été effectuée avec un pulvérisateur modifié, muni d'un dispositif à injection spécifiquement conçu pour cet usage. La calibration du dispositif permettait d'injecter 35 à 40 ml de la solution par application à 45 lbs de pression (240 à 275 kPa). Chaque injection était localisée tout près du collet des mauvaises herbes et à 6,5 cm de profondeur dans le sol, afin d'atteindre la zone racinaire.

* **Drolet I.** 2007. L'acide acétique, un herbicide pour la production de canneberges : Bilan des connaissances. Club environnemental et technique atocas Québec, Québec. Projet réalisé grâce à la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du Programme d'appui au développement et à l'adaptation de l'agriculture et de l'agroalimentaire - Direction régionale du Centre-du-Québec, Nicolet, Québec.

¹ Club environnemental et technique atocas Québec (CETAQ)

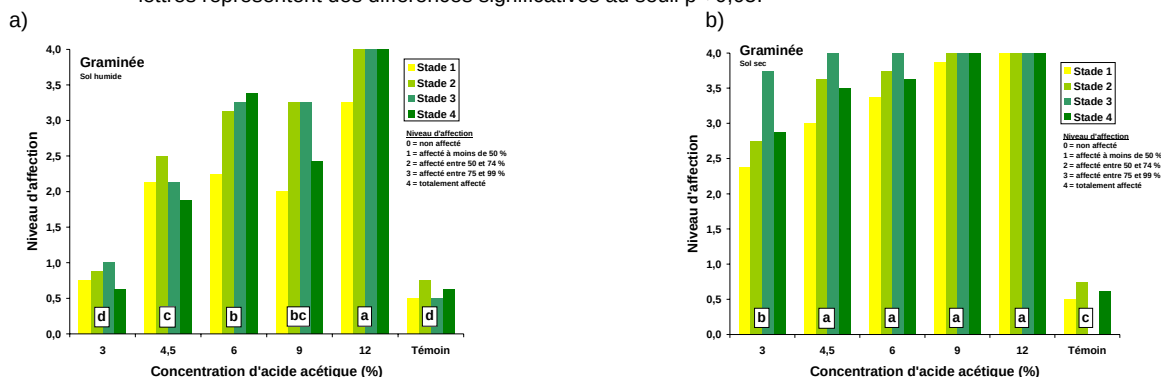
² Agrinova

Le vinaigre, un moyen efficace de lutter contre les mauvaises herbes dans la production biologique de la canneberge!

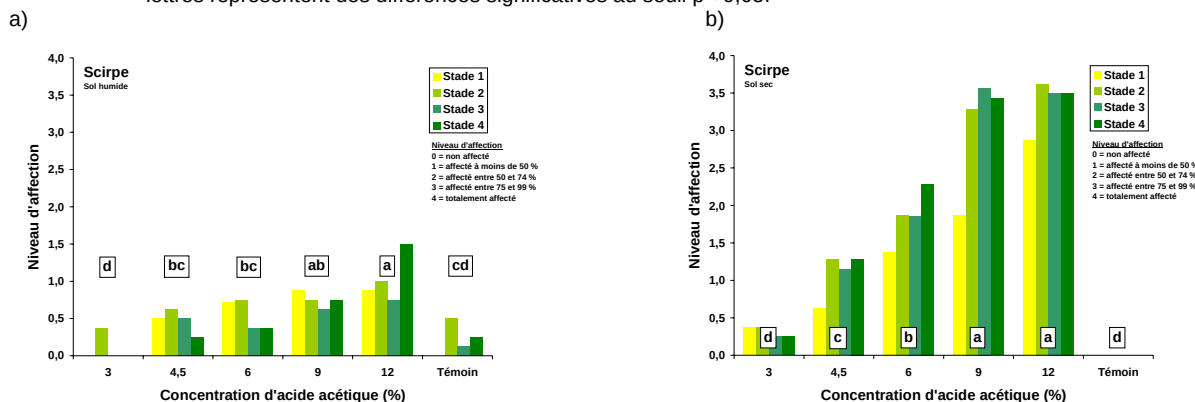
Résultats significatifs pour l'industrie

L'analyse statistique des résultats (graphiques 1 à 3) indique que l'effet sur les mauvaises herbes varie selon le degré d'humidité du sol au moment de l'application. En sol humide, lorsque la teneur en humidité du sol se situe entre 61 et 64 %, le plus haut taux d'efficacité, sans présenter de variabilité, a été obtenu avec une concentration de 12 % d'acide acétique. En sol sec, lorsque la teneur en humidité du sol se situe entre 28 et 39 %, les concentrations de 9 et 12 % ont démontré un bon niveau d'efficacité pour le jonc et le scirpe et des concentrations inférieures de 4,5 et 6 % suffisaient pour lutter contre le chiendent.

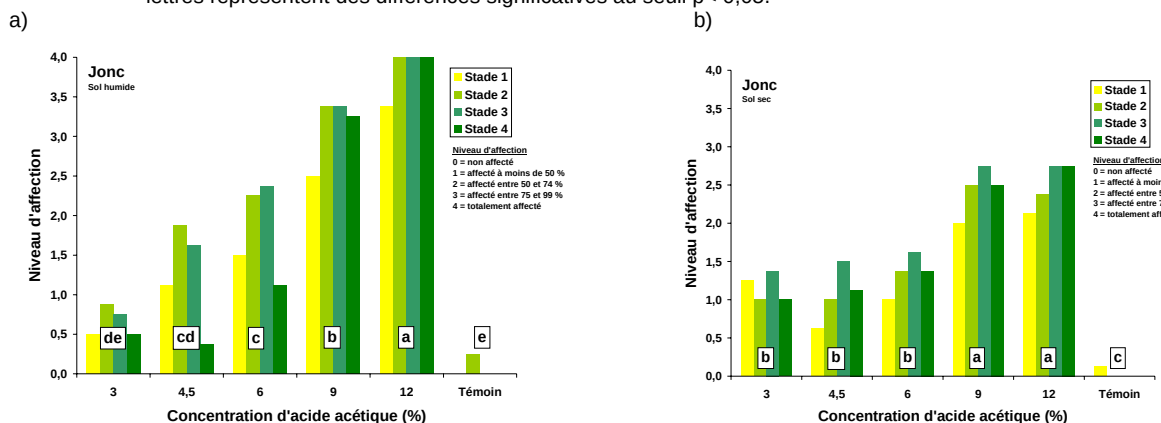
Graphique 1. Efficacité du traitement d'acide acétique sur la graminée en a) sol humide et b) sol sec en fonction des concentrations. Les lettres représentent des différences significatives au seuil $p < 0,05$.



Graphique 2. Efficacité du traitement d'acide acétique sur le scirpe en a) sol humide et b) sol sec en fonction des concentrations. Les lettres représentent des différences significatives au seuil $p < 0,05$.



Graphique 3. Efficacité du traitement d'acide acétique sur le scirpe en a) sol humide et b) sol sec en fonction des concentrations. Les lettres représentent des différences significatives au seuil $p < 0,05$.



Le vinaigre, un moyen efficace de lutter contre les mauvaises herbes dans la production biologique de la canneberge!

À l'échelle de la ferme, afin d'uniformiser et de simplifier les interventions, la concentration de 9 % est recommandée sous des conditions d'humidité du sol se situant entre 30 et 40 %, tandis que la concentration de 12 % est recommandée lorsque la teneur en eau du sol est entre 40 et 60 %.

L'analyse des essais de phytotoxicité sur les plants de canneberges indique que les risques de brûlures, bien qu'ils soient faibles, sont plus élevés en sol sec qu'en sol humide.

Application possible pour l'industrie

Les résultats obtenus s'avèrent fort utiles pour les producteurs de canneberges, car ils permettront de soutenir les démarches d'homologation de l'acide acétique. Les retombées de ce projet pourraient également bénéficier à tous les producteurs canadiens (tant biologiques que conventionnels) puisque l'usage de l'acide acétique innovée au Québec par les producteurs biologiques, répond à des besoins de niveau national.

Plus spécifiquement, les résultats obtenus répondent aux éléments suivants :

- Influence des conditions édaphiques (sol humide/sol sec) sur les traitements;
- Dose d'application requise pour le contrôle adéquat des mauvaises herbes ciblées;
- Plus petite dose minimale requise;
- Phytotoxicité des traitements sur les plants de canneberges.

Ainsi, l'information recueillie permet de proposer un mode d'emploi unique, efficace et économique afin de réduire les pertes considérables occasionnées par les mauvaises herbes vivaces (graminées, jonc et scirpe).

Point de contact

**Club environnemental
et technique atocas Québec (CETAQ)**
2700, rue Vallée
Plessisville (Québec) G6L 5P7
Tél. : 819 621-0034 Téléc. : 819 621-0036
Courriel : info@cetaq.qc.ca

Agrinova
Succursale de Saint-Hyacinthe
3800, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél. : 450 778-3530 Téléc. : 450 778-1217
Courriel : sophie.lavallee@agrinova.qc.ca

Partenaires financiers

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique, ainsi que du Club environnemental et technique atocas Québec (CETAQ).

**IMPLANTATION D'UNE TECHNOLOGIE INEXPLOITÉE DANS NOTRE RÉGION :
« CULTURE SUR BILLONS EN RÉGIE BIOLOGIQUE » (06-BIO-05)**

¹Hivon, J.-P., agr., responsable, ¹Ferron, C. et ¹Bournival, M., collaboratrices

Requérant : Groupe Envir-Eau-Sol inc.

Durée : 01/2007 - 12/2007

FAITS SAILLANTS

Dans ce projet, nous voulions hausser le niveau de nos connaissances sur la régie sur billons en production biologique. Pour répondre à cet objectif, nous avons assisté à des journées de formation et nous avons réalisé des essais chez des producteurs. Ces essais nous ont permis d'évaluer les diverses opérations reliées au système sur billons. Les opérations auxquelles nous avons pris part étaient la formation des billons, le sarclage, le semis, le semis d'engrais vert et la fertilisation. Aussi, à travers une étude économique partielle, nous pouvons affirmer que la régie sur billons permet non seulement d'améliorer les rendements, mais permet également de retirer une meilleure marge brute dans les cultures de soya et de maïs-grain. Cependant, malgré toutes ces observations, nous avons constaté que chacune des opérations culturales varie énormément selon la machinerie, les conditions de champs et le type de sol. Donc, à chaque fois que nous avons assisté un producteur pour une opération culturale quelconque, il y avait toujours des ajustements à faire et il y avait toujours quelque chose à apprendre. Il serait important de poursuivre ces essais afin que l'implantation de la régie sur billons soit correctement faite chez chacun des producteurs impliqués dans ce projet. En soutenant les producteurs ainsi, cela leur permettrait de consolider le choix de se diriger vers une régie biologique sur billons. De plus, ce projet devrait suivre son cours en 2008, puisque nous avons entamé de nouvelles techniques lors de la formation des billons cet automne, telles que le passage du rouleau et autres. Il serait intéressant d'évaluer la portée de ces nouvelles techniques en 2008.

OBJECTIF(S) ET MÉTHODOLOGIE

À travers ce projet, nous désirons acquérir des connaissances adéquates afin de supporter les entreprises dans leur transfert en régie biologique. Ainsi, nous voulons nous assurer que les producteurs qui utiliseront la technique sur billons puissent obtenir de l'information pertinente et le soutien approprié. Parmi les stratégies visées pour l'atteinte de ces objectifs, le suivi d'essais au champ des principales étapes de la régie sur billons en constituera le pilier majeur. Cela comprend entre autres le soutien technique aux producteurs dans l'achat ou la modification des équipements pour la culture sur billons et dans la réalisation des travaux au champ. Ces essais permettront d'établir un parallèle entre les informations théoriques générales et les données pratiques adaptées à notre région. Les informations et l'expérience acquises seront mises en mots et en images dans un CD qui deviendra accessible à tous les intéressés.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

- Tout d'abord, ce projet nous a permis de seconder les producteurs dans l'achat et la modification d'équipements adaptés à la régie sur billons. Par exemple, un de nos producteurs a fait modifier un planteur à maïs aux fins du système sur billons. La technologie nouvelle apportée au planteur est qu'il est muni de deux parallélogrammes qui permettent au semoir et aux décapeurs d'agir indépendamment. Cette caractéristique innovatrice a l'avantage d'uniformiser le semis. D'autres équipements ont aussi été modifiés au cours de ce projet tels que le sarcler lourd, la houe rotative et la batteuse.

¹Groupe Envir-Eau-Sol, club conseil en agroenvironnement

- Grâce aux essais au champ et aux diverses formations et démonstrations auxquelles nous avons pris part, nous avons trouvé la technique idéale pour réaliser les billons désirés. Ces billons sont adaptés aux producteurs en régie biologique. L'objectif principal d'avoir de beaux billons est d'être en mesure de contrôler les mauvaises herbes tout au long de la production. Les billons doivent donc avoir environ 6 à 7 pouces de haut, être plats et aussi larges que possible. Aussi, l'espacement entre les billons doit être égal. Ces paramètres sont très importants à observer pour les opérations subséquentes.
- Chez un producteur, nous avons été à même d'observer l'impact de la formation des billons sur toutes les opérations subséquentes. À cet endroit, les billons étaient tout le contraire de ceux que nous préconisons. Ils étaient pointus, d'une largeur infime et d'environ 5 à 6 pouces de haut. De plus, en raison d'un chevauchement sur la moitié de la série de billons, il s'est produit un décalage qui a fait varier l'espacement entre les billons. Au printemps, le semis a été fait sur un lit de semence froid et humide, ce qui a contribué au retard et à l'inégalité de la levée. Par la suite, les opérations de sarclage ont été compliquées en raison de la forme trop étroite des billons et de l'écart de largeur des entre-rangs. Le contrôle des adventices sur le rang fut donc difficile.
- Selon des résultats d'analyse en laboratoire, l'avoine et la moutarde blanche utilisées en engrais verts sur les billons contribuent en N-P₂O₅-K₂O à 17-6-40 et 153-19-367 respectivement.
- À la lumière des tableaux ci-dessous, le système de production sur billons en régie biologique s'avère le plus performant, et ce, autant dans le maïs-grain que dans le soya. Cela est dû au fait qu'en régie sur billons, plusieurs opérations culturales sont absentes, telles que le labour et le peigne. De plus, en conséquence d'un meilleur contrôle des mauvaises herbes, le rendement est supérieur, ce qui augmente la marge du côté cultures sur billons.

Tableau 6. Marges sur les coûts variables/ha du maïs-grain et du soya en régie biologique

Marges sur les coûts variables à l'hectare en régie biologique			
Maïs grain		Soya	
Billons	Conventionnel	Billons	Conventionnel
1 296,88 \$	970,28 \$	437,10 \$	102,70 \$
Différence :	- 326,60 \$/ha	Différence :	- 326,60 \$/ha

Tableau 10. Coûts de production partiels sur billons et en conventionnel du maïs-grain et de soya

	Maïs-grain		Soya	
	Billons	Conventionnel	Billons	Conventionnel
Total des coûts variables	117 767,86 \$	131 940,06 \$	68 663,54 \$	84 306,67 \$
Compensation de l'ASRA	-20 826,49 \$	- 20 826,49 \$	-0,00 \$	- 0,00 \$
Coût de production	96 941,37 \$	111 13,57 \$	68 663,54 \$	84 306,67 \$
Rendement en tonne	653,5	588,3	217,2	190,1
Coût de production à la tonne	153,03 \$	188,89 \$	316,13 \$	443,60 \$

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Les retombées de ce projet pour l'industrie sont considérables. Premièrement, grâce à l'expérience que nous avons acquise au cours des essais aux champs, nous allons être en mesure d'aider les nouveaux producteurs qui se dirigeront vers la régie sur billons. Ainsi, les erreurs de leurs précurseurs pourront être évitées. De plus, toutes les connaissances acquises au cours de ce projet ont été compilées dans un CD. Ce disque permettra de diffuser des connaissances et de nouvelles techniques. Ainsi, il pourra servir aux producteurs et aux conseillers qui en feront la demande. Selon nous, la plus grande retombée dont nous pourrions bénéficier, c'est une augmentation des producteurs qui s'orientent vers les cultures biologiques grâce à la confiance qu'ils auront du système de production sur billons.

¹Groupe Envir-Eau-Sol, club conseil en agroenvironnement

POINT DE CONTACT

Nom du responsable du projet : Jean-Pierre Hivon, agronome au Groupe Envir-Eau-Sol inc.

Téléphone : 819 296-2330

Télécopieur : 819 296-2331

Courriel : envir-eau-sol@qc.aira.com

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE



**Cégep
de Victoriaville**

SÉMINAIRE

Les sols et la nutrition végétale adaptée à l'agriculture biologique

Développements européens et américains

**avec Guido Haas d'Allemagne
et Walter Goldstein des États-Unis**

- a) Projet organisé par le Cégep de Victoriaville
Denis La France, chargé de projet
- b) Les 28, 29 et 30 novembre 2006.
- c) Le Cégep de Victoriaville a organisé un séminaire de trois jours sur les sols et la nutrition végétale adaptée à l'agriculture biologique avec Guido Haas, chercheur en Allemagne, et Walter Goldstein, chercheur au Michael Fields Agricultural Institute, au Wisconsin aux États-Unis. Le Dr Edwin Scheller étant récemment décédé, il fut remplacé par le Dr Guido Haas de l'Institut d'agriculture biologique de l'Université de Bonn.

Sujets traités par Guido Haas :

- Cadre européen et allemand de l'agriculture biologique.
- Agro-écosystèmes en agriculture biologique.
- Analyse du cycle et bilan des éléments nutritifs en culture biologique.
- Gestion de l'azote : apports, efficacité, diminution des pertes.
- Optimisation de la nutrition végétale par la rotation des cultures.
- Polyculture avec ou sans élevage; impacts sur l'azote et la nutrition végétale.
- Liens entre la gestion de l'humus et la gestion de l'azote.
- Équilibre écologique, agriculture biologique et conventionnelle; méthode LCA; le cas des fermes laitières biologiques.

Sujets traités par Walter Goldstein :

- Gestion des matières organiques et santé des racines.
- Bilan des éléments nutritifs et nutrition végétale.
- Bilan des matières organiques; le cas de l'humification des résidus de maïs-grain.
- Développement racinaire, nutrition azotée et phosphatée.
- Potentiel de nutrition azotée du maïs à partir de l'humus du sol.
- Développement de rotations favorables à l'amélioration de la fertilité des sols.
- Comparaison des systèmes de culture conventionnel, biologique et biodynamique.

d) Objectif général et méthodologie

Présenter les progrès de la recherche dans le domaine des sols en culture biologique dans diverses régions du globe, afin d'enrichir tant les pratiques que la compréhension que nous avons des sols en agriculture biologique au Québec.

Les conférenciers ont présenté, par alternance, des résultats de leur recherche.

Le Dr Haas et le Dr Goldstein ont parfois défendu des points de vue opposés quand à l'utilisation du fumier et du compost et quant aux processus d'évolution des matières organiques dans les sols. Ceci a suscité d'abondantes discussions parmi les participants et mené à des périodes de questions passablement dynamiques.

Les deux chercheurs ont aussi parlé des systèmes de production des fermes biologiques. M. Haas a présenté des travaux d'évaluation écologique basée sur la méthode LCA (Life Cycle Assessment) qui donnent des

mesures permettant de quantifier l'impact de l'agriculture biologique sur l'environnement. Il a aussi présenté un portrait critique de l'évolution de la production laitière biologique en Allemagne.

e) Résultats pour l'industrie

Plusieurs informations utiles et potentiellement utilisables nous ont été présentées.

Guido Haas

- Un surplus du bilan de N de 50 kg/ha est le seuil acceptable en Europe. En Allemagne, les fermes bio sont à 21, les conventionnelles à 120 kg/ha.
- La station de recherche de l'université de Bonn travaille sur :
 - o Cycle nutritif (surtout N)
 - o Mauvaises herbes
 - o Qualité des aliments
 - o Élevage
 - o Évaluation environnementale
 - o Vulgarisation
- Ils ont une analyse sophistiquée du design des rotations.
- Excellentes études comparatives des cycles nutritifs entre bio et conventionnel.
- Méthodes d'optimisation du cycle de N en bio : minimiser pertes, optimiser utilisation.
- Cultures intercalaires dans la pomme de terre.
- Diverses stratégies pour optimiser la fixation de l'azote en culture bio.
- Engrais verts de légumineuses intégrés en culture maraîchère.

La méthode LCA (Life Cycle Assessment) est utilisée pour analyser les impacts environnementaux positifs de la culture bio.

Le rendement des fermes laitières biologiques augmente fortement et commence à ressembler à la production laitière conventionnelle. Est-ce un risque que la différenciation entre les deux systèmes soit remise en cause et que les consommateurs se détournent du lait bio?

Walter Goldstein

- A tenté de montrer un faible coefficient d'humification des résidus de maïs.
- Agressivité du maïs à activer la libération du N de l'humus du sol, supérieure aux hypothèses communément acceptées.
- A insisté sur l'état des racines et leurs conditions sanitaires.
- A tenté de démontrer le potentiel supérieur d'humification des racines des plantes de prairies temporaires.
- A présenté l'impact des préparats biodynamiques sur le développement racinaire.
- Développe un maïs riche en méthionine car bientôt la supplémentation de méthionine synthétique ne sera plus acceptée en alimentation animale selon les normes biologiques.
- Ils espèrent commencer la commercialisation bientôt.
- Certains agriculteurs et intervenants dans l'auditoire se sont montré intéressés à obtenir du matériel adapté à nos zones climatiques.

f) Applications et suivi à donner

Évidemment, lors d'un séminaire, d'une conférence, d'un cours, les participants sont libres de leurs initiatives. Le suivi qu'ils donneront au transfert de ces connaissances se manifestera graduellement.

Sur le plan pratique, il est probable que du matériel végétal en développement par Walter Goldstein se retrouve au Québec sous peu.

Évidemment, de nombreux autres chercheurs travaillent sur les sols, domaine qui concerne tous les types de production. Il sera nécessaire de poursuivre l'exploration de ces résultats par des activités de transfert dans les années qui viennent.

L'utilisation de la méthode LCA sera examinée de plus près dans un voyage d'études en Suisse, en Autriche et en Allemagne, organisé à la demande de la Coordination des clubs-conseils en agroenvironnement, voyage qui comportera un certain nombre de visites en agriculture biologique.

g) Pour information : Denis La France, courriel : dlafrance@cgpvicto.qc.ca, tél.: 819 758-6401, poste 2583.
Laissez un message détaillé.

h) Autres travaux

Guido Haas

<http://www.agroexpertise.de/>

Walter Goldstein

<http://www.michaelfieldsagainst.org/>

i) Partenaires du projet

Partenaires financiers

- *Programme Initiative d'appui aux conseillers agricoles – MAPAQ*
- *Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique – MAPAQ*
- *Emploi-Québec Centre-du-Québec*

Partenaires à l'organisation

- *Coordination des clubs-conseils en agroenvironnement*
- *Club Bio-Action*
- *Club CDA*
- *Fédération d'agriculture biologique du Québec*
- *Répondants en agriculture biologique du MAPAQ*
- *Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec*

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 



Emploi
Québec 
Centre-du-Québec

FICHE SYNTHÈSE

Journées d'informations stratégiques (2) – Secteur biologique du Québec

Nom de l'organisme responsable

Filière biologique du Québec.

Durée du projet

L'organisation du projet a débuté le 16 novembre 2007 lors de la confirmation du financement du projet. Les journées d'informations stratégiques se sont tenues le 3 avril 2007 à Drummondville et le 24 avril 2007 à Rimouski.

Faits saillants

Ce projet constituait une première pour la Filière biologique. Le taux de satisfaction pour les deux événements a été élevé. Toutefois, la participation a été un peu plus faible que celle estimée au départ. Le nombre élevé d'activités dans le secteur biologique à cette période aurait eu un effet négatif sur la participation.

Objectifs

Ce projet consistait à organiser deux rencontres d'informations stratégiques sur les changements récents de l'environnement d'affaires des entreprises de l'industrie des aliments biologiques, sur les problématiques qui ont fait l'objet de travaux de la part de la Filière et sur tout autre sujet jugé prioritaire.

Résultats

Les deux journées d'informations stratégiques ont permis d'accueillir plus de 120 personnes. La compilation du questionnaire d'évaluation a permis de recueillir les renseignements suivants sur les participants :

40 % œuvraient dans une entreprise agricole biologique, 12 % travaillaient dans la transformation ou la distribution (conventionnelle et biologique), 38 % étaient conseillers professionnels ou techniques et 9 % étaient des chercheurs ou enseignants.

Signification pour l'industrie

La tenue d'un événement de cette nature par la Filière a permis de livrer des informations stratégiques sur les principaux enjeux du secteur à court terme et faire connaître les travaux de la Filière. Plusieurs partenaires ont pris connaissance pour une première fois de l'importance des travaux de la Filière pour le développement du secteur, notamment en ce qui concerne la réglementation fédérale, le développement des marchés, le mentorat, etc. De plus, ce colloque a été l'occasion de rendre disponible les plus récentes statistiques sur le développement du secteur.

Point de contact pour information

M. Alain Rioux, secrétaire général
Téléphone : (819) 847-2676

Remerciements

La Filière biologique du Québec remercie le MAPAQ qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE

Soutien à l'industrie biologique québécoise dans le cadre des travaux visant la mise en place de l'encadrement réglementaire canadien pour les produits biologiques

Nom de l'organisme responsable

Filière biologique du Québec.

Durée du projet

La durée du projet avait été fixée à 10 mois. Comme prévu, le projet a débuté en octobre 2006 pour se terminer en août 2007.

Faits saillants

Ce projet constituait une priorité dans le plan d'action 2006-2007 de la Filière biologique du Québec. L'embauche d'une personne compétente dans le domaine de la réglementation a permis de faire valoir les intérêts du Québec auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'ACIA) et de faire valoir l'expertise du Québec auprès de la Fédération biologique canadienne.

Objectifs

Ce projet consistait en l'embauche d'une personne spécialisée pour analyser et faire valoir des recommandations à l'industrie biologique du Québec, dans le dossier de l'encadrement réglementaire du secteur biologique canadien. Le mandat plus spécifique de cette personne consistait à soutenir les interventions de la Filière biologique du Québec auprès des représentants de l'industrie des autres provinces canadiennes et du gouvernement canadien.

Le but de ce projet était de s'assurer que la réglementation canadienne qui sera mise en place soit compatible avec le système du Québec, et en conformité avec les exigences internationales, de telle sorte que l'accès des entreprises québécoises aux marchés d'exportation puisse être assuré pour les prochaines années.

Résultats

La Filière a obtenu des modifications au projet de règlement sur les produits biologiques. La consultante embauchée a également réussi à obtenir un assentiment des membres de la Fédération biologique canadienne sur plusieurs demandes de modifications au projet de règlement. La consultante a été également très active dans la réalisation de documents de travail qui avaient pour but de proposer des pistes de solutions à l'ACIA sur des points en litige.

Signification pour l'industrie

Ce projet devrait permettre de maintenir et de développer, pour l'année 2007, et pour les années subséquentes, l'accès aux marchés européens et au marché japonais pour les produits biologiques québécois. De plus, il devrait permettre de maintenir et de développer un encadrement biologique au Québec qui soit le plus favorable possible au développement des entreprises. En conséquence et plus globalement, le projet devrait contribuer à augmenter la valeur des ventes de produits biologiques québécois.

Point de contact pour information

M. Alain Rioux, secrétaire général, Filière biologique du Québec.
Téléphone : (819) 847-2676

Remerciements

La Filière biologique du Québec remercie le MAPAQ qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE

Colloque sur la mise en marché des plantes médicinales biologiques

Nom de l'organisme responsable

Filière des plantes médicinales biologiques du Québec.

Durée du projet

L'organisation du projet a débuté le 27 novembre 2006 lors de l'acceptation du financement. Le colloque a eu lieu le mercredi 18 avril 2007.

Faits saillants

Le projet a permis la tenue d'un colloque portant sur la mise en marché des plantes médicinales biologiques. La journée comprenait une série de six conférences de spécialistes provenant des États-Unis, de la Colombie-Britannique et du Québec.

Objectifs

Le colloque visait à diffuser de l'information stratégique sur la réalité de la mise en marché des plantes médicinales biologiques, à favoriser le transfert de savoir-faire concernant l'organisation des marchés et à encourager les échanges entre les participants de tous les maillons de l'industrie des plantes médicinales.

Résultats

L'activité a permis à plus de 80 personnes et organisations de découvrir la situation et le savoir-faire d'entreprises aux États-Unis, dans l'Ouest canadien et au Québec. Les échanges au cours de la journée ont permis aux entreprises productrices de rencontrer des transformateurs, manufacturiers et conseillers de l'industrie au Québec. Parmi ces participants, 18,7 % travaillent dans le secteur biologique; 27,9 % ont une entreprise agricole et 18,6 % oeuvrent dans le secteur de la transformation ou de la distribution. Dans l'ensemble, 79 % des participants considèrent que plus de 50 % de l'information était nouvelle pour eux et 100 % des participants étaient satisfaits ou très satisfaits du colloque.

Signification pour l'industrie

Au Québec, le volume total de production de plantes médicinales biologiques est insuffisant au regard des besoins des manufacturiers québécois. Il a été constaté qu'un des principaux freins au développement de la production biologique est le manque de connaissances et de savoir-faire concernant les marchés. En effet, pour dépasser le stade de la production artisanale, les producteurs doivent se donner les moyens d'acquérir une meilleure expertise dans l'organisation de la mise en marché de leurs produits. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront saisir les occasions d'affaires et se positionner par rapport aux produits et aux pays concurrents.

Un colloque sur la mise en marché des plantes médicinales biologiques représentait donc un atout pour l'industrie à cette étape-ci de son développement.

Point de contact pour information

Mme Camille Dufresne, coordonnatrice
Téléphone : (819) 847-1862
Courriel : fpmq@plantesmedicinales.qc.ca

Remerciements

La Filière des plantes médicinales biologiques du Québec remercie le MAPAQ qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE

Documentation d'une technologie simple et peu coûteuse pour le séchage de petites quantités de plantes médicinales à la ferme (06-BIO-13)

Nom de l'organisme responsable

Filière des plantes médicinales biologiques du Québec

Durée du projet

Le projet s'est déroulé de juin à décembre 2007.

Faits saillants

Actuellement, le séchage de plantes médicinales biologiques à la ferme présente des difficultés, car les producteurs trouvent sur le marché un équipement surdimensionné et trop coûteux pour leurs besoins. Plusieurs d'entre eux souhaitent entreprendre la production et le séchage de petites quantités de plantes sur leur ferme.

Objectifs et méthodologie

Le projet proposait : de recueillir des informations sur un modèle de séchoir simple et peu coûteux, adapté au séchage de petites quantités de plusieurs plantes médicinales, de transférer ce savoir-faire aux producteurs de plantes médicinales biologiques et aux entreprises en démarrage et de soutenir le développement des entreprises biologiques.

Les principales étapes ont été de rencontrer le producteur qui a développé un équipement et une expertise pertinente, de rédiger le plan et les spécifications techniques, et d'effectuer une recherche documentaire sur le sujet.

Résultats

Le projet a permis de produire un plan et des renseignements techniques pour la construction d'un séchoir à plantes simple et peu coûteux afin d'assurer l'opération de séchage à la ferme. Le document présente aussi des ressources et des références sur le sujet.

Signification pour l'industrie

Pour répondre aux critères de qualité exigés par l'industrie, tous les producteurs doivent assurer au minimum le séchage des plantes médicinales à la ferme. Avec ce projet, certains producteurs pourront pallier la difficulté de trouver un équipement et une technologie qui répondent à leurs besoins et s'engager dans le développement du marché des plantes médicinales biologiques de qualité.

Applications possibles et suivis

La promotion du guide sera faite lors d'activités publiques, dans les bulletins spécialisés et auprès des intervenants dans ce secteur d'activité. Le document sera disponible sur le site Internet de la Filière ainsi que sur Agri-Réseau.

Point de contact pour information

Mme Camille Dufresne, coordonnatrice

Téléphone : 819 847-1862

Courriel : fpmq@plantesmedicinales.qc.ca

Remerciements

La Filière des plantes médicinales biologiques du Québec remercie le MAPAQ qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE

Regroupement des connaissances Mécanisation de la production de plantes médicinales biologiques (06-BIO-14)

Nom de l'organisme responsable

Filière des plantes médicinales biologiques du Québec

Durée du projet

Le projet s'est déroulé de juin à décembre 2007.

Faits saillants

Ce projet a permis de coordonner une recherche d'information sur la mécanisation des opérations de production de plantes médicinales adaptées aux entreprises québécoises.

Objectif et méthodologie

Ce projet vise à donner accès aux entreprises de production de plantes à des renseignements pertinents et à des solutions technologiques qui répondent aux besoins en mécanisation du secteur. La collecte d'information a pris la forme de recherches sur Internet, de rencontres avec des entreprises, des producteurs et des personnes ressources ainsi que de consultations des centres de documentation.

Résultats

Le document technique présente l'information et les documents sur la mécanisation de la culture selon trois volets : québécois, canadien et international. On y traite des équipements disponibles au Québec, des équipements développés dans d'autres secteurs et qui pourraient s'adapter aux plantes médicinales et des équipements qui pourraient répondre aux besoins des entreprises, en prenant en compte les résultats des missions exploratoires dans ce domaine.

Signification pour l'industrie

L'impact de ce projet sur la production au Québec sera important, car il permettra de favoriser une plus grande mécanisation des entreprises, d'assurer une meilleure rentabilité des entreprises; d'encourager un accroissement du volume de plantes médicinales québécoises et de répondre adéquatement aux besoins du marché.

Applications possibles et suivis

Le document sera disponible sur le site Internet de la Filière ainsi que sur Agri-Réseau.

Point de contact pour information

Mme Camille Dufresne, coordonnatrice

Téléphone : 819 847-1862

Courriel : fpmq@plantesmedicinales.qc.ca

Remerciements

La Filière des plantes médicinales biologiques du Québec remercie le MAPAQ qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE

Voyage d'études au Brésil visant le transfert de technologie en grande culture biologique et en semis direct

Responsables du projet

Denis La France, enseignant, Cégep de Victoriaville, animateur, traducteur
Ghislain Jutras, enseignant contractuel, Cégep de Victoriaville
Simon Halde, agriculteur, Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec

Durée du projet :

22 janvier-5 février 2007

Faits saillants :

Un groupe de plus de quarante personnes a participé à ce voyage d'étude. Ils ont échangé intensivement durant le voyage à propos des techniques brésiliennes observées et de leur potentiel d'adaptation aux conditions québécoises. Il y a eu un grand enrichissement des compétences par ces activités pédagogiques d'échange entre les participants.

Les participants ont eu l'occasion d'observer diverses pratiques utilisées en production de grains biologiques, notamment : le paillis végétal, la faucheuse entre les rangs, l'utilisation de bio-herbicides et le sarclage mécanique. Plusieurs essais sont prévus afin d'évaluer le potentiel de transfert des techniques observées au cours de la saison 2007.

Objectif général et méthodologie

L'objectif principal du projet est d'assurer aux participants l'accès à une formation et à des informations de pointe résultant de la recherche, du développement et des pratiques de grande culture biologique au Brésil. Ceci aidera à implanter au Québec des pratiques de travail minimum et de semis direct dans la culture bio, ainsi que des changements dans le domaine de la transformation et de la commercialisation des produits, et à solutionner des problèmes résultant de nos pratiques actuelles.

Un groupe de 42 personnes, incluant Denis La France et Ghislain Jutras comme animateurs pédagogiques et traducteurs, a effectué une tournée au Brésil.

Dans le cadre du présent projet, 5 personnes ont été déléguées afin d'accompagner le groupe :

Sébastien Angers, agr., Club CDA
Élisabeth Vachon, Dura-Club
Patrick Désilets, dta, CAE Estrie
Jean Duval, Club Bio-Action
Simon Halde, Ferme Halde

Ces personnes réaliseront une activité de diffusion ou un essai avec visite à la ferme.

Résultats pour l'industrie

Un groupe d'agriculteurs et d'intervenants a échangé intensivement durant le voyage à propos des techniques brésiliennes observées et de leur potentiel d'adaptation aux conditions québécoises. Il y a eu un grand enrichissement des compétences par ces activités pédagogiques d'échange entre les participants. Grâce aux fonds publics, 5 personnes ont obtenu une aide partielle et ont participé à ces échanges et diffusé des renseignements sur les divers acquis.

Acquis techniques

Les participants ont eu l'occasion d'observer diverses pratiques utilisées en production de grains biologiques, notamment : le paillis végétal, la faucheuse entre les rangs, l'utilisation de bio-herbicides et le sarclage mécanique.

Quelques essais sont prévus afin d'expérimenter les techniques observées, dont :

- un essai en culture sur billons avec un engrais vert d'automne en couvert végétal au printemps; le semis sera réalisé sans décapage du billon;
- un essai en semis direct sur retour de prairie avec jachère de fin d'été suivi d'un engrais vert d'automne; un sarclage mécanique sera effectué;
- le développement d'une débrousailluse pour l'entre-rang;
- un essai de paillis végétal (EV) semé à l'automne (avoine, ray-grass) avant le soya;
- un essai d'autoproduction de semences de maïs; et
- un essai de traitement de semences avec le basalte.

À la lumière des observations effectuées par les participants, certaines techniques, telles que l'utilisation d'un paillis épais, semblent difficilement applicables en sol québécois, notamment en raison des conditions froides et humides du printemps. Il semble évident que la technique en semis direct serait difficilement applicable chez nous; alterner du travail minimum pour implanter des engrais verts couvre-sol puis du semis direct semble plus plausible.

Acquis de mise en marché

Les producteurs ont exprimé le désir de créer une coopérative de transformation et de commercialisation de produits céréaliers bios. Selon la perception des participants, les exportations de soya et de maïs bio en provenance du Brésil ne constituent pas une menace pour le secteur des grains bios québécois.

Acquis sociaux et méthode pédagogique

- Développement de liens entre les participants, des liens qui mènent à des relations de mentorat et d'amitié.
- La méthode pédagogique incite les participants à échanger toute la journée, lors des visites, des échanges dans l'autobus, puis lors des repas et des temps libres.
- Les liens créés dépassent ce qui est possible lors de rencontres, de cours, de colloques et d'assemblées au Québec.
- Le choc de se retrouver face à une réalité différente suscite une réflexion profonde, des discussions abondantes et, au retour, le participant porte un regard neuf sur sa situation, sa ferme, son travail et son entreprise.
- Les participants étaient dans l'ensemble hautement satisfaits du voyage.

Point de contact :

Denis La France, courriel : dlafrance@cgpvicto.qc.ca,
tél.: 819 758-6401 poste 2583.

Partenaires du projet

Le Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec et le Cégep de Victoriaville tiennent à remercier les partenaires et collaborateurs suivants pour leur implication :

- Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique – MAPAQ
- Emploi-Québec
- Fédération d'agriculture biologique du Québec
- Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec
- Cégep de Victoriaville
- Club Bio Action
- Club CDA
- Dura Club
- Club agroenvironnemental de l'Estrie

FICHE SYNTHÈSE
06-BIO-23

Titre :

Journée d'information: les défis de la mise en marché des produits biologiques, des outils pour les relever

Nom de l'auteure

Martine Labonté, secrétaire générale par intérim
Fédération d'agriculture biologique du Québec

Durée du projet :

08-2006 à 02-2007

Faits saillants :

Le 21 novembre dernier, la FABQ a présenté une journée d'information et d'échange sur la mise en marché des produits biologiques. Cette activité a remporté un grand succès avec 141 participants au total.

La journée d'information et d'échange contenait, en première partie, des informations sur le projet de Règlement fédéral sur les produits biologiques ainsi que les perceptions et attentes des consommateurs face à ces produits. Chacune de ces conférences était suivie d'un échange avec les participants afin de répondre aux questions soulevées.

Par la suite, de courts exposés sur les défis et perspectives de mise en marché par secteur ont été réalisés par des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des intervenants du milieu. Ainsi, les enjeux de mise en marché des secteurs de la production laitière, des viandes, des grains, de l'horticulture et du sirop biologiques ont été abordés.

Afin de toucher à tous les maillons de la chaîne, en fin de journée, M. Philippe Mollé nous a présenté une conférence sur la place des produits biologiques dans la restauration.

Objectifs et aperçu de la méthodologie

La planification de l'évènement a été effectuée à partir du mois d'août 2006, lors du Comité de développement de la FABQ. Une rencontre avec M. Pierre Rhéaume, consultant en communication, a eu lieu en octobre afin de déterminer l'horaire de la journée. Plusieurs communications téléphoniques ont eu lieu en octobre afin de définir certains aspects logistiques du déroulement de la journée. Le 6 novembre 2006, le Comité de suivi s'est réuni pour effectuer les derniers préparatifs avant l'évènement, tels que les questions pour les conférenciers, les paniers cadeaux pour les conférenciers, les commanditaires et la pause-santé bio. Le 5 décembre dernier, le Comité de suivi s'est réuni afin de faire le point sur la journée d'information.

Résultats significatifs pour l'industrie

La Journée d'information et d'échange sur la mise en marché des produits biologiques, qui a eu lieu le 21 novembre 2006, a remporté un grand succès avec 141 participants, dont 57

producteurs agricoles. Plusieurs intervenants étaient présents, ce qui démontre un bon intérêt du secteur biologique.

La journée d'information avait pour objectif de donner de l'information nouvelle aux producteurs et productrices agricoles ainsi qu'aux intervenants et d'aborder les enjeux de développement propres à chaque secteur biologique. Ces objectifs ont été atteints à en juger par les commentaires obtenus des participants. Les conférences proposées ont aussi permis de toucher à tous les maillons de la chaîne : des producteurs aux restaurateurs, en passant par les transformateurs et les distributeurs. Cette activité a permis de consolider les expériences des producteurs et faciliter la recherche de solutions par cette mise en commun.

La réalisation de cette journée a permis de faire le point sur les principales problématiques rencontrées par les acteurs du milieu biologique par secteur de production. Lors des discussions, certaines problématiques ont été ciblées et feront l'objet de travaux ultérieurs par la FABQ et ses syndicats affiliés.

Suivis à donner

Cette journée orientera donc les travaux de la FABQ et de ses affiliés ainsi que celui de divers intervenants du secteur sur les problématiques ciblées par les participants. Voici quelques problématiques abordées lors de la Journée d'information sur lesquelles la FABQ et ses affiliés se penchent actuellement afin de trouver des solutions :

- la croissance insuffisante du secteur du lait biologique pour répondre à la demande;
- le manque d'uniformité des viandes biologiques;
- les difficultés d'accès au marché pour les producteurs de viandes et de produits horticoles biologiques;
- les risques de contamination OGM dans le secteur des grains biologiques.

Points de contact pour information

Martine Labonté, secrétaire générale par intérim

Remerciement aux partenaires financiers

La Fédération d'agriculture biologique du Québec et le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du MAPAQ ont contribué financièrement à la réalisation de ce projet.

MISE A JOUR DU MANUEL DES INTRANTS BIO – PARTIE 1 : Productions végétales (06-BIO-24)

Anne Weill, agr., Ph.D. et Jean Duval, agr., M.Sc., Club Bio-Action

Durée : 12/2006 – 12/2007

FAITS SAILLANTS

Le projet consistait à mettre à jour le MIB (Manuel des Intrants Bio), partie 1, un document qui a comme objectif de mieux faire connaître les intrants commercialisés et autorisés en production végétale biologique aux producteurs québécois et aux intervenants du secteur. Dans une série de tableaux organisés par type de produits, on retrouve pour chaque produit : le nom commun, le nom commercial, la composition, la compagnie qui le fabrique ou le fournit, un résumé de la façon de l'utiliser, les avertissements d'usage s'il y a lieu, son acceptation ou non par les organismes de certification, le coût approximatif du produit et les formats disponibles. Une table des matières et un index pour les noms commerciaux des produits servent à faciliter la recherche dans le document. La première version du MIB en 2003 était divisée en deux parties : les amendements et fertilisants ainsi que les produits de protection des cultures. À ces deux parties, s'ajoute à la nouvelle version une troisième section sur les semences.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Pour la mise à jour du MIB 1, les agronomes en charge du projet ont, d'une part, vérifié la validité actuelle de l'information contenue dans la version 2003 du document et, d'autre part, ajouté de nouveaux produits et la liste des semenciers. L'information a été colligée auprès des différentes sources tels que fournisseurs, fabricants et liste OMRI, en consultant les sites Web pertinents ou en contactant directement les fournisseurs. Le document a, par après, été révisé par un comité d'expert pour corrections et améliorations.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS ET APPLICATIONS POUR L'INDUSTRIE

Ce manuel s'adresse tant aux producteurs nouveaux qu'expérimentés, aux conseillers, aux certificateurs et au milieu de l'enseignement qu'à tout ceux intéressés par les intrants utilisables en production végétale biologique. Sa disponibilité gratuite en format électronique par Agri-Réseau et en copie papier en nombre limité (1 000 copies) en fait un outil accessible à tous.

Les retombées concrètes sont une meilleure connaissance des produits par tous les acteurs du milieu ainsi qu'une visibilité pour les produits et leurs fabricants mais d'un point de vue neutre. Le projet MIB devrait atteindre son objectif de mieux faire connaître les intrants commerciaux disponibles pour la production biologique par sa diffusion à travers Agri-Réseau et les copies distribuées aux membres du club et autres personnes impliquées dans le secteur.

Malheureusement, dans sa forme actuelle, le MIB n'enlève pas la responsabilité du producteur de vérifier auprès de son organisme de certification qu'un intrant est bien autorisé, ni d'obtenir les fiches signalétiques ou autres informations demandées par l'organisme de certification. Idéalement, il faudrait que le milieu s'entende sur une liste OFFICIELLE de produits commerciaux autorisés, ce qui allégerait la tâche des producteurs face à l'utilisation de ces produits. Un projet actuellement mené par la Fédération biologique du Canada pourrait remplir ce rôle prochainement.

POINT DE CONTACT

Jean Duval, agronome
Téléphone : 514 725-4822
Télécopieur : 514 725-8435
Courriel : bioaction@sympatico.ca

AUTRES RÉFÉRENCES SUR LE SUJET

Les utilisateurs du MIB peuvent aussi consulter les listes OMRI (www.omri.org) et les normes biologiques de référence du CAAQ (www.caaq.org).

PARTENAIRES FINANCIERS

La mise à jour du MIB 1 a été rendue possible grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

FICHE SYNTHÈSE



FORMATION

Alimentation, santé animale, qualité du lait et du fromage en production laitière biologique

Avec Fredy Schori de Suisse

b) Projet organisé par le Cégep de Victoriaville
Denis La France, chargé de projet

c) Les 19, 20, 21 et 23 mars 2007.

d) Le Cégep de Victoriaville, en collaboration avec le Club Lait-bio, a organisé quatre jours de conférences/ateliers avec Fredy Schori sur l'alimentation, la santé animale, la qualité du lait et du fromage en production laitière biologique.

e) Objectif général et méthodologie

Améliorer la qualité du lait et des produits transformés de diverses façons :

- amélioration du rationnement, des transitions et baisse du stress sur l'animal;
- amélioration de la régie du pâturage et du rationnement complémentaire;
- meilleure compréhension de l'utilisation des oléagineux dans l'alimentation;
- amélioration de la santé animale par l'amélioration des pratiques d'alimentation;
- diminution du nombre de mammites et des comptages leucocytaires;
- amélioration de la qualité du lait, des fromages et autres produits transformés.

M. Fredy Schori a réalisé des travaux à la station Agroscope Liebefeld-Posieux, ferme de recherche de l'Abbaye, certifiée biologique. M Schori a une vaste connaissance des questions d'équilibre du rationnement, de l'utilisation des oléagineux, de la régie de l'alimentation durant la période du pâturage et les liens avec le comportement, la santé du troupeau, la qualité du lait et du fromage.

Déroulement des travaux :

Rivière-du-Loup :

Durée : 6 heures

Date : 19 mars 2007 de 9h00 à 16h00

Lieu : Rivière-du-Loup

Christian Joncas, Saint-Roch-des-Aulnaies

Victoriaville :

Durée : 12 heures

Dates : 20-21 mars 2007 de 9h00 à 16h00

Lieu : Cégep de Victoriaville, 475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville

Ferme Louis d'Or, Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Ferme Germado, Saint-Wenceslas

Alma :
Durée : 6 heures
Date : 23 mars 2007 de 9h00 à 16h00
Lieu : Collège d'Alma
Ferme et fromagerie Lehmann

f) Résultats pour l'industrie

Amélioration de la gestion du pâturage

- o Efficacité alimentaire
- o Rendement en lait amélioré
- o Valorisation des herbages et des superficies
- o Diminution des coûts d'alimentation (possibilité de moins de concentrés et de fourrages d'appoint)

La génétique

- o Réflexion sur les vrais besoins de chaque agriculteur au niveau de la génétique
- o Avoir des vaches adaptées à la régie de pâturages
- o Niveau de production et mobilité des vaches aux pâturages
- o Critères de sélection génétique et d'élevage à repenser

Utilisation des oléagineux

- o Meilleures connaissances des propriétés des grains oléagineux et de leur utilité dans la ration des vaches
- o Orientation de la composition de la matière grasse du lait
- o Amélioration de la texture des fromages au lait cru en hiver

Amélioration de la qualité du lait en transformation fromagère

- o Les laits de pâturages
- o Les stades de lactation du troupeau
- o Saveurs et arômes du fromage

g) Applications pour l'industrie

Les agriculteurs et les conseillers présents à la formation vont pouvoir repenser la façon de gérer les pâturages et d'alimenter durant cette période.

Nous allons sûrement mieux utiliser les superficies et les volumes d'herbe disponibles. L'utilisation des concentrés pourra être révisée à la baisse pour certaines fermes, donc une réduction du coût de production du lait.

L'apport de fourrages d'appoint en pâturage pourrait être revu aussi en fonction des besoins des vaches et de la production d'herbe.

Nous comprenons mieux l'utilité du foin sec et des concentrés dans l'équilibre de la ration des vaches et les coûts engendrés par leurs utilisations dans les rations.

En production fromagère, on devrait être capable de mieux maîtriser certains problèmes de fabrication et qualité, soit les prévenir, les comprendre et les éviter.

Une fois de plus, on pourra réfléchir sur notre façon de produire du lait biologique, les coûts, le confort et le bien-être animal, l'alimentation, la qualité du lait et la santé des consommateurs qui boivent le lait.

h) Pour information : Denis La France, courriel : dlafrance@cgpvicto.qc.ca, tél.: 819 758-6401 poste 2583. Laissez un message détaillé.

j) Partenaires du projet

Partenaires financiers

- Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique – MAPAQ
- Emploi-Québec Centre-du-Québec

Partenaires à l'organisation

- Cégep de Victoriaville
- Collectifs régionaux en formation agricole (Bas-Saint-Laurent et Côte-du-Sud, Centre-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord)
- Club lait bio
- Valacta
- Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec
- ITA La Pocatière



Fiche synthèse

Le Monde des affaires biologiques

Responsable du projet

Nicole Boudreau, Conseil des appellations agroalimentaires du Québec

Projet réalisé entre novembre 2006 et mai 2007

Faits saillants

Le projet « Le Monde des affaires biologiques » est la création d'un répertoire informatisé permanent de tous les commerçants grossistes et détaillants de produits biologiques sur le territoire québécois afin de :

- diffuser les connaissances nécessaires au commerce des produits biologiques;
- améliorer les conditions de mise en marché des produits biologiques et consulter les marchands sur les problèmes inhérents au commerce biologique afin de générer des solutions praticables;
- soutenir la mise en marché des produits certifiés et favoriser le retrait des produits non conformes;
- véhiculer l'information dont les consommateurs ont besoin lorsqu'ils posent des questions aux commerçants;
- faciliter l'implantation des normes biologiques de référence québécoises et canadiennes, anciennes ou nouvellement adoptées, qui s'appliquent au commerce des produits biologiques (règles d'étiquetage, reconnaissance des certificateurs, etc); et
- informer les commerçants des bonnes pratiques à adopter dans la manutention et l'entreposage des produits biologiques.

Objectifs et aperçu de la méthodologie

La création du répertoire informatisé s'est déroulée en deux étapes : la programmation de l'application pour la gestion de données structurées et fiables et l'envoi collectif de communiqués, puis, une fois l'application complétée, la collecte et la saisie des noms des entreprises de gros et de détail qui font le commerce de produits biologiques.

Une analyste et un programmeur ont créé l'application telle que conçue. Puis, chaque entreprise qui fait le commerce de produits biologiques a été sollicitée par téléphone pour être inscrite au répertoire. Le CAAQ a recueilli pour chaque entreprise les coordonnées de base, de même que l'éventail des produits biologiques vendus.

Une fois l'inscription complétée, le commerçant peut, en tout temps, modifier les informations qui le décrivent en accédant au site Web du répertoire et en y saisissant son mot de passe. Des listes d'envoi sont créées depuis l'application et le CAAQ peut faire parvenir des communiqués aux seuls commerçants qui vendent des produits de boulangerie ou, pour un autre envoi, cibler un groupe différent tel les commerçants de fruits et de légumes biologiques. Les envois se font par courriel, par télécopieur ou par la poste, selon le choix du commerçant. Chaque communiqué émis explique une norme, une bonne pratique ou un fait saillant de la réglementation sur les appellations réservées. Il peut aussi mettre les commerçants en garde lorsqu'un produit non-conforme ou un faux produit biologique est en circulation sur le territoire québécois.

Résultats significatifs et applications possibles pour l'industrie

À l'aide du répertoire Entreprises d'affaires biologiques, le CAAQ établit un réseau de communication avec les marchands de l'ensemble du territoire québécois et crée avec eux un lien de coopération et un lieu d'échange continu.

Le répertoire est :

- au service du CAAQ, pour informer les commerçants sur les normes d'étiquetage des produits biologiques;
- au service des importateurs de produits, pour que les responsables des achats des établissements de gros connaissent l'admissibilité des produits importés sur le territoire québécois;
- au service du programme de surveillance du CAAQ, pour avertir qu'un produit non conforme qui circule dans le réseau de distribution doit être retiré du marché;
- au service des commerçants qui doivent connaître les bonnes pratiques relatives à la manipulation des produits biologiques;
- au service des producteurs et des transformateurs qui se fieront à un réseau de distribution informé et respectueux de l'intégrité biologique de leurs produits; et
- pour le bénéfice des consommateurs qui se verront offrir des produits biologiques authentiques par des commerçants mieux informés.

Point de contact :

Nicole Boudreau

Responsable du programme de surveillance du CAAQ

35, rue de Port-Royal Est

2^e étage, bureau 2.00

Montréal (Québec) H3L 3T1

Téléphone : 514-864-8999

Télécopieur : 514-873-2580

Courriel : rps@caaq.org

Le Conseil des appellations agroalimentaires du Québec remercie le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour sa contribution financière à la réalisation du projet « Monde des affaires biologiques » dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique.

DIAGNOSTIC DES PROBLÉMATIQUES DE MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS BIOS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN (07-BIO-10)

Stéphanie Jean, directrice générale¹
Marlène Fortin et Marika Gagnon, consultantes²

Durée : 04/2007 – 03/2008

FAITS SAILLANTS

- Établir un diagnostic sectoriel en regard aux problématiques de mise en marché de produits biologiques dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Identifier les approches de mise en marché appropriées ainsi qu'évaluer la formule que le regroupement d'entreprises (producteurs et transformateurs) biologiques pourra s'approprier.
- Appuyer la mise en oeuvre d'un projet collectif et structural pour le secteur biologique de la région.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

- Établir un diagnostic sectoriel et un plan d'intervention face aux problématiques de mise en marché.
- Analyser le contexte de la production et de la consommation régionale d'aliments biologiques.
- Former un regroupement d'entreprises de transformateurs et de producteurs biologiques.
- Identifier et proposer une structure de mise en marché et de distribution adaptée aux besoins du regroupement et à la réalité régionale.
- Définir la constitution de regroupement d'entreprises bios la mieux adaptée.
- Déterminer un plan de communication lié à la reconnaissance de l'appellation bio.
- Faciliter l'accès aux marchés et au développement de synergies entre les partenaires, les membres, les réseaux de commercialisation et les transformateurs de la région.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

À la suite de la présentation du rapport final, mercredi le 12 mars 2008, nous avons 35 entreprises bios, ou en voie d'être certifiées bios, ayant adhéré au regroupement. Une rencontre est prévue le 22 avril prochain afin de discuter de la poursuite des événements liés au projet. Il n'y a eu aucune difficulté reliée à la concrétisation de ce projet et le comité est entièrement satisfait des résultats obtenus.

¹ Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

² Desjardins Marketing

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

André Gagnon, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
801, chemin du Pont-Taché Nord
Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457
Téléc. : 418 668-8694

Gérard Bouchard, producteur bio
Fromagerie Ferme des Chutes
2350, rue Saint-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec) G8K 2N9
Tél. : 418 679-5609

Gilles Lajoie, Fédération de l'union des producteurs agricoles
Fédération de l'UPA
3635, rue Panet
Jonquièrre (Québec) G7X 8T7
Téléphone : 418 542-5666

Justin Côté, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
801, chemin du Pont-Taché Nord
Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457
Téléc. : 418 668-8694

Stéphanie Jean, Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean
640, rue Côté Ouest
Alma (Québec) G8B 7S8
Téléphone : 418 668-3592
Téléc. 418-480-3306
stephanie.jean@tableagro.com

REMERCIEMENT À NOTRE PARTENAIRE FINANCIER

Ce projet a été réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Comparaison de trois méthodes d'évaluation de la qualité du sol sur des fermes en régie biologique (07-BIO-14)

Requérant : Bio-Action, club agro-environnemental spécialisé en agriculture biologique

Durée du projet : 23 mai 2007-15 février 2008

Coût total et financement du projet : 23 080 \$ dont 15 860 \$ en provenance du PSDAB et 7220 \$ de Bio-Action.

OBJECTIFS DU PROJET ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE :

Évaluer la pertinence de faire des analyses microbiologiques accessibles aux agriculteurs afin de :

- se doter d'outils d'évaluation de la vie microbiologique du sol qui pourront éventuellement permettre de faire des recommandations visant l'amélioration de la santé du sol;
- permettre l'accès aux producteurs et aux conseillers agricoles à des outils d'évaluation de la santé du sol plus faciles d'interprétation que l'examen du profil cultural.

Deux méthodes d'évaluation de la vie microbienne du sol (la méthode du "Soil Food Web" et la méthode "Rusch") utilisées en agriculture biologique devaient être comparées à une méthode classique d'évaluation de l'ensemble des caractéristiques du sol par l'examen du profil cultural sur plusieurs types de fermes et de sols.

La méthode du "Soil Food Web" consiste à déterminer visuellement, par des comptages, la part relative des champignons et des bactéries actifs et inactifs dans le sol. Cette méthode permet de conclure sur l'efficacité des cycles nutritifs, le bon équilibre entre champignons et bactéries dans le sol, l'activité biologique et l'état du drainage ou de la compaction (manque d'air).

La méthode "Rusch" consiste à faire l'évaluation quantitative de la flore d'assimilation et de la flore de décomposition à partir de comptages de microorganismes bactériens totaux, et leur évaluation qualitative à partir de l'examen visuel de colonies bactériennes d'organismes cibles, suivant une incubation avec ou sans source de glucides facilement assimilables.

FAITS SAILLANTS

L'interprétation des résultats obtenus par le test SFW et les recommandations qui en découlent apportent des informations le plus souvent complémentaires aux résultats des analyses de sol standard et des examens de profil cultural. Cependant, en aucun cas, ces analyses ne remplacent un suivi de champ et un examen de profil cultural. Les interprétations du test SFW concernant la structure ou le drainage nous paraissent peu crédibles. Les diagnostics de faible fertilité sont facilement décelables, et à moindre coût, par une analyse standard et un profil de sol. L'information obtenue quant aux populations microbiennes (champignons et bactéries) semble intéressante. Les différents résultats entre les échantillons de juin et d'octobre indiquent que pour la plupart des sols, les cycles microbiens commencent trop tard dans la saison. Il faut toutefois faire deux échantillonnages dans la saison pour avoir cette information. Si un seul échantillonnage est considéré, il semble important de le faire à la bonne période. Plus d'information est toutefois nécessaire pour faire ce choix. Considérant le coût élevé de ce test, il ne nous apparaît pas pertinent que les producteurs recourent à celui-ci dans un premier temps pour élucider des problèmes de sol et de cultures. Des essais restent à faire pour savoir si les recommandations d'apports organiques qui accompagnent les résultats des tests SFW mènent effectivement à des changements dans l'équilibre de la microflore, et potentiellement, à une amélioration des cycles microbiens, des rendements ou de la santé des cultures.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

Les résultats de ces essais permettront aux conseillers d'avoir une meilleure connaissance des analyses "SFW" et de pouvoir juger de l'utilité de recommander de telles analyses.

APPLICATION POSSIBLE POUR L'INDUSTRIE ET/OU SUIVI À DONNER

Il serait nécessaire de continuer les essais afin de voir si les recommandations faites par le laboratoire "SFW" permettent d'améliorer la vie microbienne et la productivité du sol.

POINTS DE CONTACT POUR L'INFORMATION

Jean Duval, agronome

Téléphone : 514-725-4822

Courriel : bioaction@sympatico.ca

Anne Weill, agronome

Téléphone : 514-457-5147

Courriel : anneweill@videotron.ca



Soutien à l'industrie biologique québécoise dans le cadre des travaux visant la mise en place de l'encadrement réglementaire fédéral pour les produits biologiques (07-BIO-29)

Durée : 10/2007 - 08/2008

FAITS SAILLANTS

Le gouvernement fédéral a entrepris de doter le Canada d'une réglementation pour les produits biologiques qui s'appliquerait à l'ensemble des provinces. La participation de la Filière aux travaux visant la mise en place de cet encadrement réglementaire fédéral lui a permis de représenter et défendre les intérêts de l'industrie biologique québécoise. En particulier, la Filière a influencé le contenu du *Règlement sur les produits biologiques* et a participé activement aux travaux de révision des *Normes biologiques du Canada*. Ce travail a pour objectif final de s'assurer que le futur régime biologique canadien sera en conformité avec les exigences internationales et compatible avec le système québécois.

Cependant, les travaux du gouvernement du Canada se poursuivent. La Filière doit donc continuer à s'investir dans les prochains mois, jusqu'à ce que les décisions finales soient prises et que la réglementation fédérale soit adoptée.

OBJECTIF(S) ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif de ce projet est de s'assurer que la réglementation canadienne qui sera mise en place soit compatible avec le système du Québec et en conformité avec les exigences internationales, pour ainsi permettre aux entreprises québécoises de continuer à se positionner sur les marchés d'exportation. Afin d'atteindre ces objectifs, la Filière a réalisé les actions suivantes :

- travailler avec deux personnes ressources pour le suivi du projet;
- assurer les principaux suivis en analyse auprès des représentants de l'industrie canadienne;
- représenter et faire valoir la position de l'industrie biologique québécoise auprès des représentants des autres provinces et du gouvernement fédéral;
- participer aux travaux de révision du *Règlement sur les produits biologiques*, de révision des *Normes biologiques du Canada*, et aux travaux de la Fédération biologique du Canada.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

Par son implication, la Filière a obtenu les résultats suivants :

- une augmentation significative de l'influence du Québec dans le cadre des travaux liés à la réglementation fédérale;
- une adhésion importante des membres de la Fédération biologique du Canada aux positions de la Filière biologique sur plusieurs points importants du dossier;
- l'obtention de modifications des *Normes biologiques du Canada*;
- une meilleure harmonisation du système canadien avec le système du Québec.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La conduite de ce projet a des répercussions positives pour l'industrie, puisque cela a permis :

- de maintenir, pour l'année 2008, l'accès aux marchés européen, américain et japonais pour les produits biologiques québécois;
- de maintenir un encadrement biologique au Québec le plus favorable possible au développement des entreprises
- de contribuer à maintenir la valeur des ventes d'exportation de produits biologiques québécois.

La Filière entend poursuivre son implication et participer à la finalisation et à la mise en place du régime biologique canadien au cours de la période 2008-2009. La Filière compte poursuivre ses efforts pour que le système réglementaire du Québec soit reconnu lorsque le régime biologique canadien entrera en vigueur. Ainsi, à moyen terme, ce projet devrait avoir des retombées bénéfiques pour le commerce des produits biologiques québécois.

POINT DE CONTACT

Alain Rioux, directeur général
Filière biologique du Québec
343, Principale Ouest, bur. 208, Magog (Québec) J1X 2B1
Téléphone : 819 847-2676
Télécopieur : 819 847-1862
Courriel : alainrioux@filierebio.qc.ca

PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet de soutien à l'industrie biologique québécoise a été rendu possible grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, par son Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (PSDAB).

PROJET NO 08-BIO-01	Essai à la ferme de l'efficacité de cultures d'engrais verts intercalaires sur le rendement du blé biologique
RESPONSABLE	Ermin Menkovic
ÉTABLISSEMENT	Club agroenvironnemental de l'Estrie
DATE DE DÉBUT	2008

APERÇU DU PROJET

Le projet consiste à effectuer un essai au champ afin d'évaluer les meilleures techniques d'utilisation des engrais verts menant au meilleur rendement dans la culture du blé.

Deux grandes stratégies seront comparées. La première consiste à établir l'engrais vert l'année 1 et de l'enfouir avant le semis du blé à l'an 2. La seconde stratégie consiste à établir conjointement l'engrais vert et la culture du blé au printemps. La culture d'engrais vert intercalaire permet de faire compétition aux mauvaises herbes, d'apporter des nutriments tels que l'azote à la culture principale, d'ajouter ou de maintenir le niveau de matière organique, en plus de couvrir le sol et de le protéger contre l'érosion. Suite à la récolte de blé, l'engrais vert sera détruit au printemps et une seconde année de blé sera implantée.

En complément, les rendements du blé seront comparés avec les rendements des parcelles fertilisées avec le lisier de vaches (ou de porcs).

De plus, différentes espèces d'engrais verts seront comparées : deux légumineuses et une crucifère.

PROJET NO 08-BIO-02	Mise à jour des intrants bios autorisés en acériculture au Québec
RESPONSABLE	Joël Boutin
ÉTABLISSEMENT	OMCC
DATE DE DÉBUT	2008

APERÇU DU PROJET

L'objectif premier de ce projet est de mieux connaître et répertorier les produits qui peuvent être utilisés en acériculture biologique. Par la suite, nous désirons en faire la liste et la rendre publique. Cette liste mentionnera aussi certains produits qui ne sont pas autorisés en acériculture biologique, car nous considérons qu'il est important d'insister sur le fait qu'ils ne sont pas acceptés pour dissiper tout doute.

Présentement, notre secteur est en croissance. On peut prévoir une augmentation de 5 à 10 % de nouvelles entreprises par année pour au moins les 5 prochaines années. Il est donc pertinent de mettre cette liste à jour, tant pour les nouveaux producteurs bio que comme outil pour tout le secteur.

PROJET NO 08-BIO-06	Organisation d'activités visant une meilleure reconnaissance de l'appellation biologique québécoise - Projet 2 : Campagne de valorisation de l'appellation biologique québécoise
RESPONSABLE	Alain Rioux
ÉTABLISSEMENT	Filière biologique du Québec
DATE DE DÉBUT	2008

APERÇU DU PROJET

La Filière biologique du Québec a déjà déposé un projet visant à établir une stratégie de communication dans le but de réaliser une campagne d'information sur l'appellation biologique au Québec.

Le présent projet découle des décisions prises par le Conseil d'administration de la Filière du 29 janvier 2008, à la suite de la présentation de la stratégie de communication.

Ce projet comprend donc l'embauche d'un agent de projet spécialisé en communication, le soutien professionnel pour la rédaction de documents de vulgarisation pour chaque clientèle-cible, la révision et la reproduction de documents de vulgarisation, ainsi que l'organisation d'une conférence de presse en juin 2008 pour lancer la campagne et l'organisation d'activités d'information en magasin en septembre 2008.

Ce projet comprend également la recherche d'ententes de partenariat pour financer l'année 2 de la campagne qui, pour la première fois, comprendra un volet d'activités pédagogiques à la ferme.

PROJET NO 08-BIO-07	Production automatisée et diffusion de statistiques stratégiques pour le secteur biologique québécois
RESPONSABLE	Yves Gélinas
ÉTABLISSEMENT	Conseil des appellations réservées et des termes valorisants
DATE DE DÉBUT	2008

APERÇU DU PROJET

Le premier volet de ce projet vise une amélioration substantielle au Répertoire des produits biologiques certifiés du Québec grâce à une recherche par municipalité et une recherche par entreprise. Cette recherche permettra aux utilisateurs de retrouver toutes les entreprises d'une municipalité du Québec ayant des produits certifiés, leurs coordonnées et la liste des produits de chacune.

Le second volet permettra la réorganisation des données du secteur bio au Québec autour d'un entrepôt de données. Cet entrepôt permettra la génération fiable et performante des rapports statistiques.

Le troisième volet est voué à la création d'un tableau de bord du secteur bio au Québec. Ce tableau de bord sera un outil qui permettra de visualiser un profil provincial ou régional du secteur bio québécois. Un accès interactif adapté aux besoins du MAPAQ et de la Filière sera programmé avec une interface Web sécurisée.

Enfin, certaines portions de ce tableau de bord seront rendues publiques et affichées sur le site Web du CARTV.

PROJET NO 08-BIO-09	Adaptation du système Wenz/Eco-Dyn à la céréaliculture biologique en région nordique au Québec
RESPONSABLE	Martine Bergeron
ÉTABLISSEMENT	Club conseil Pro-Vert
DATE DE DÉBUT	2008

APERÇU DU PROJET

L'objectif du projet est d'améliorer la viabilité économique et environnementale de la production de céréales biologiques en région nordique au Québec par l'adaptation des techniques et de la machinerie de travail minimal du sol développées par la société européenne Eco-Dyn de Manfred Wenz. En introduisant et en adaptant le système Wenz/Eco-Dyn, nous voulons modifier les pratiques de lutte contre les mauvaises herbes. D'abord, le travail à faible profondeur (1 à 3 cm) permettrait de limiter le taux de germination des graines de mauvaises herbes. Ensuite, le maintien d'une couverture végétale par l'implantation d'une prairie de trèfle blanc nain dans laquelle seraient cultivées, en semis direct, d'autres cultures telles que le blé, le lin, l'avoine, l'orge, le canola ou le chanvre. Il y aurait à la fois une diversité de cultures par la rotation et un contrôle efficace des mauvaises herbes sans contrôle mécanique (faux-semis ou peigne). Dans cet agroécosystème dynamique, le couvert de trèfle serait conservé plusieurs années. L'utilisation d'un semoir combiné modifié, tel que développé par la société Eco-Dyn, permet l'ajout de différents outils au semoir. Il est ainsi possible de faire toutes les opérations de préparation de semis en un seul passage, réduisant les coûts de carburant et le temps de travail. De plus, comme la surface n'est pas bouleversée complètement, cela la protège contre l'érosion et les canaux de vers de terre (indicateurs de vitalité du sol) sont préservés. Le but est d'établir un système de rotation adapté aux conditions nordiques québécoises et inspiré de la méthodologie de Manfred Wenz. La rotation serait établie sur une période de cinq ans pour optimiser l'effet de couverture du trèfle blanc et laisser un temps suffisant au développement des composantes biologiques du sol (réseaux mycorhiziens, communautés de lombrics). Ce projet innove de par les idées nouvelles qu'il insuffle au milieu agricole biologique en rendant cette pratique encore plus intéressante aux niveaux économique et environnemental. À notre connaissance, il n'existe pas d'autres projets semblables en cours de réalisation au Québec.